

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

N° 3417 - MARDI 29 JANVIER 2019

PARLEMENT

La chambre basse installe son bureau provisoire

Le bureau provisoire est présidé par le doyen d'âge, Gabriel Kyungu wa Kumwanza, secondé par Jackson Uhuse Atingoto (26 ans) et Aminata Namasiya Bazego (25 ans). Valider les pouvoirs, élaborer et adopter le règlement d'ordre intérieur, installer les membres du bureau définitif conformément aux dispositions 111 de la Constitution, telles sont les tâches dévolues à ce bureau.

Dans son discours inaugural, le patriarche Gabriel Kyungu a formulé le vœu de voir ses collègues assurer à son bureau une participation assidue à ces travaux, de sorte que le texte du règlement intérieur puisse garantir à l'Assemblée nationale des débats enrichissants et apaisés.

Page 2



L'Assemblée nationale lors d'une précédente rentrée parlementaire

TRANSCO

Les agents réclament six mois d'arriérés



Des bus Transco

Le personnel de l'entreprise publique proteste contre la mauvaise gestion de leur directeur général et revendiquent l'amélioration de leur condition de travail. « Nous ne sommes pas payés. Comment voulez-vous qu'on travaille ? Nous voulons une amélioration de nos conditions de travail », n'arrêtaient pas de scander

des agents en furie, hier, sur la route de Siforco où est établi le dépôt central.

Il est, entre autres, reproché à l'actuel directeur général de Transco sa non-prise en compte du bien-être des agents et la suppression de certaines primes et avantages dont ils bénéficiaient jusqu'il y a peu.

MANIFESTATION ESTUDIANTINE À L'UNILU

Stève Mbikayi sommé de s'expliquer



Stève Mbikayi

Quatre personnes ont été tuées à la suite d'une bavure policière, le 27 janvier, à l'Université de Lubumbashi (Unilu), dont trois étudiants et un policier dans les heurts ayant mis aux prises les policiers aux manifestants. Tout en condamnant avec force l'acte ignoble de la part d'un officier supérieur, le chef de l'État, Félix Tshisekedi, a appelé la communauté estudiantine au calme et réaffirmé sa volonté de garantir les

libertés publiques.

Entre-temps, le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire est appelé à s'expliquer sur ces faits afin d'établir les responsabilités. Les étudiants protestaient contre le réajustement des frais académiques et réclamaient le rétablissement de l'eau et de l'électricité sur le site universitaire après trois jours de coupure.

Page 4

GOSPEL

Le single « Ye oyo » fait sensation

Le nouveau morceau du pasteur Moïse Mbiye, posté sur YouTube depuis le 12 janvier, est presque sur toutes les lèvres. En deux semaines à peine, «Ye oyo» (Le voici) a totalisé plus de 1 750 000 de vues accompagnées de 4 766 commentaires. Le single dont Moïse Mbiye est lui-même auteur et compositeur est un extrait du mini album «Je t'aime» qu'il s'apprête

à lancer sur le marché.

Le chantre l'a entièrement dédié à l'amour, d'où la précision sur son contenu « 100% mariage », écrit à côté du titre. Sortie sous son propre label, Bibomba Music, la nouvelle œuvre est disponible sur plusieurs plates-formes de téléchargement.

Page 5



Pasteur Moïse Mbiye

ÉDITORIAL

Intox

Qui veut déstabiliser le tout-nouveau régime qui s'installe à Kinshasa ? Sans doute des esprits peu recommandables qui, faute de savoir sur quel terrain semer la bonne graine, se plaisent dans l'intox et vivent de subterfuges. Alors, en effet, que les nouvelles autorités de la République démocratique du Congo (RDC) commencent à observer de près la scène de leur pays afin de mieux se préparer à affronter les défis qui les attendent, leurs adversaires jouent les manipulateurs sur la toile.

Depuis quelques jours, ces prestidigitateurs ont pris sur eux de balancer sur les réseaux sociaux les propos d'un dirigeant de RDC qui s'exprimait en son temps, on peut dire assez curieusement, sur la situation politique au Congo-Brazzaville au sortir de l'élection présidentielle du 20 mars 2016. Le tort de Brazzaville, en l'occurrence, était d'avoir accepté de recevoir en consultations, et cela de façon tout à fait honorable, des émissaires dépêchés par Kinshasa politique et religieuse, quand sur la rive gauche du fleuve Congo, les esprits s'échauffaient, là aussi autour des questions politiques.

Depuis, évidemment, Brazzaville a poursuivi ses bons offices et n'a pas dérogé à sa politique de bon voisinage avec sa jumelle Kinshasa. Il est vrai aussi que chaque fois que des troubles se profilent de part et d'autre de la nappe d'eau abondante dont les deux Congo ont en partage, Kinois et Brazzavillois trouvent refuge ici et là-bas. Il se pourrait, d'ailleurs, que ceux de ces enfants de Kin, échaudés par la perspective des violences dans leur mégalopole à l'approche des élections de l'année dernière, qui avaient choisi de s'abriter sur la rive droite ne sont pas tous rentrés. S'ils avouent qu'il n'y a pas urgence à quitter Brazzaville, c'est bien parce qu'ils se sentent chez eux.

Pour dire les choses clairement, les déclarations qui sont montées en épingle sur les réseaux sociaux aujourd'hui datent de leur époque. De deux-trois ans. Celui qui les a tenues est un homme à qui sont tombées de lourdes charges sur les épaules présentement. Ce n'est pas un va-t-en-guerre. De lui ses compatriotes attendent la mise en œuvre de mesures conditionnant l'amélioration de leur quotidien, la mise en œuvre de réformes comme tous les pays du monde en ont besoin par les temps qui courent.

De telle sorte que dans quelques années, en termes de bilan, comme premier administrateur des affaires du chef de l'Etat, il puisse dire : « Nous avons pris les commandes quand notre nation était à ce niveau de développement, voilà où nous l'avons portée ». En versant sur le rouage du bon voisinage, comme disait quelqu'un, l'huile de la politesse délicate.

Le Courrier de Kinshasa

NOUVELLE LÉGISLATURE

L'Assemblée nationale installe son bureau provisoire

Le bureau provisoire est présidé par le doyen âge, Gabriel Kyungu wa Kumwanza, secondé par Jackson Uhuse Atingoto (26 ans) et Aminata Namasiya Bazego (25 ans).

Ils étaient quatre cent trente-quatre députés nationaux sur les quatre cent quatre-vingt-cinq élus à avoir pris part, le 28 janvier, à la session extraordinaire consacrée à l'ouverture de la nouvelle législature. L'hémicycle du Palais du peuple a, comme il fallait s'y attendre, connu une ambiance particulière avec les nouveaux élus dont plusieurs vont expérimenter l'activité parlementaire à l'issue des élections du 30 décembre 2018. L'ambiance était bon enfant pour cette séance inaugurale où, faisant fi de leurs couleurs politiques, les nouveaux élus se sont passés des accolades comme dans le meilleur de monde, sans arrière-pensée.

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour, à savoir la mise en place du bureau provisoire. Conformément à la Constitution, il est présidé par le doyen d'âge assisté de deux benjamins. C'est Gabriel Kyungu wa Kumwanza en tant que le plus âgé des députés nationaux qui a pris les commandes de ce bureau. Il sera assisté de Jackson Uhuse Atingoto (26 ans) et Aminata Namasiya Bazego (25 ans). Vérifier et valider les pouvoirs, élaborer et faire adopter le règlement d'ordre intérieur, élire et installer les membres du bureau définitif de l'Assemblée nationale, conformément aux dispositions 111 de la Constitution, telles sont les tâches qui sont dévolues au bureau provisoire de la chambre basse du parlement. Dans son discours inaugural, le patriarche Gabriel Kyungu a mis une emphase particulière sur la nécessité pour chaque député de prendre à



Gabriel Kyungu wa Kumwanza

cœur l'activité parlementaire en dotant la chambre basse d'un règlement d'ordre intérieur susceptible de garantir des débats enrichissants et apaisés. « Je formule un vœu ardent que tous, puissiez assurer votre bureau provisoire d'une participation assidue à ces travaux, de sorte que le texte du règlement intérieur garantisse à votre chambre des débats enrichissants et apaisés », a-t-il déclaré.

Notons que la nouvelle Assemblée nationale devra compter un effectif de cinq-cents députés après la tenue retardée, en mars, des législatives dans les circonscriptions de Beni (ville et territoire), Butembo ville (Nord-Kivu) et Yumbi (Mai-Ndombe).

Alain Diasso

LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ

L'IRDH prône le contrôle citoyen du parlement et des assemblées provinciales

Dans son bulletin électronique de la fin du week-end dernier, l'association recommande le contrôle citoyen pour un « retour du pays sur la trajectoire d'un Etat normal où règnent la justice, la paix, la sécurité et le développement socio-économique ».

L'Institut de recherche en droits humains (IRDH), basé à Lubumbashi, dans le Grand Katanga, estime que « tout en préservant les avancées politiques acquises, les ONG et autres groupes de pression étaient invités à adapter la lutte contre l'impunité au contrôle citoyen du parlement et des assemblées provinciales, pour qu'ils ne demeurent pas sous la captivité d'un petit groupe d'individus ; et veiller à ce que les dirigeants soient désormais astreints au respect des normes et lois de la République ». Outre le parlement, ce contrôle citoyen doit également porter sur le devoir du nouveau gouvernement d'enlever les obstacles au fonctionnement normal du pouvoir judiciaire, des institutions d'appui à la démocratie et des médias.

Un processus électoral au résultat à choix multiple

Par ailleurs, l'IRDH constate que les députés nationaux et provinciaux acceptent tous de siéger dans leurs assemblées respectives

sans qu'aucun d'eux ne demande l'annulation des élections du 30 décembre 2018 dont les parties prenantes avaient pourtant dénoncé d'importantes irrégularités observées avant, pendant et après le scrutin qui consacre la majorité au Front commun pour le Congo (FCC). « Comment du faux processus, conclut-on au vrai résultat ? Que faire ? », se demande cet institut. Pour cette ONG, nul n'ignore que la Commission électorale nationale indépendante a organisé un processus électoral tronqué qui a permis au FCC de prétendre avoir gagné plus de 70% de sièges à l'Assemblée nationale et le contrôle de plus de vingt provinces, sur les vingt-six que compte le pays. « Ce faux résultat dévoile la visée des anciens dirigeants de transformer les institutions législatives en refuge pour des accusés de violation des droits humains et pillage des ressources naturelles et financières de l'Etat », souligne l'IRDH. C'est donc pour répondre au citoyen ordinaire qui s'attend au retour du pays sur la trajectoire d'un Etat normal et contourner cet obstacle monté par l'ancien régime que l'ONG a lancé cet appel à ses pairs afin d'adapter la lutte contre l'impunité au contrôle citoyen des institutions législatives nationales et provinciales.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Jean-Claude Katende : « Une alternance politique qui ne contribue pas à l'amélioration des conditions de vie du peuple ne sert à rien »

Après la prestation de serment constitutionnel par le cinquième président de la République démocratique du Congo (RDC), Le Courrier de Kinshasa a approché, le 26 janvier, un activiste des droits de l'homme, notamment le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme, l'un de ceux qui ont consacré leur lutte, ces derniers temps, à l'avènement de l'alternance au sommet de l'Etat. Entretien.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Me Jean-Claude Katende, vous êtes parmi les Congolais qui ont lutté, au péril de leur vie, pour qu'il y ait alternance au sommet de l'Etat. Pourquoi cette ferveur dans votre engagement ?

Jean-Claude Katende (J.C.K.) : Nous avons réalisé qu'on ne pouvait plus rien attendre du régime du président Kabila qui, malgré les dénonciations et pressions tant sur le plan interne qu'externe, ne se préoccupait plus de la situation du peuple et pour qui les violations des droits fondamentaux étaient devenues le modus operandi.

L.C.K. : Etes-vous aujourd'hui satisfait, après la passation de pouvoir entre Joseph Kabila et Félix Tshisekedi ?

J.C.K. : Il est important de souligner que cette passation de pouvoir est un événement très significatif et historique pour la RDC. Il faut saluer les principaux artisans de cet événement qui sont le président Kabila et le président Félix Tshisekedi. Ils ont concrétisé les aspirations du peuple congolais qui voulait ce changement politique. Cette passation de pouvoir consacre l'alternance politique pour laquelle nous nous sommes battus avec beaucoup d'autres Congolais.

Nous sommes satisfaits en partie parce que nous avons un nouveau président qui est de l'opposition. Mais notre satisfaction sera totale si nous constatons que la gouvernance du président Félix Tshisekedi est différente de celle du président Kabila que nous avons décriée. Nous serons satisfaits totalement quand nous allons voir que le peuple

congolais commence à tirer profit de l'alternance politique, en jouissant de toutes les libertés publiques, de l'emploi, de la sécurité, de l'alimentation saine et équilibrée, etc. Une alternance politique qui ne contribue pas à l'amélioration des conditions de vie du peuple ne sert à rien.

L.C.K. : Peut-on donc dire que le peuple a gagné ?

J.C.K. : Le peuple congolais s'est beaucoup battu pour que l'alternance puisse avoir lieu. Il a payé un prix important pour cette alternance, les Congolais sont morts pour la démocratie, les élections et l'alternance politique. Aujourd'hui, comme nous avons un nouveau président, nous pouvons dire que le peuple a gagné. Rossy Mukendi avait raison de dire que « Le peuple gagne toujours ». Il a gagné aujourd'hui, il gagnera demain et il gagnera toujours.

L.C.K. : Maintenant, faut-il tourner la page ou doit-on continuer à feuilleter ce même cahier, en vue d'y mentionner la suite de l'histoire du Congo ?

J.C.K. : Je pense que l'alternance politique nous ouvre une nouvelle page sur laquelle nous devons tous écrire mais écrire de manière différente. Ecrire avec le peuple et au profit du peuple. Nous devons considérer que nous avons franchi une étape, il y a encore d'autres qui nous attendent. Nous devons rester engagés et vigilants.

L.C.K. : S'il vous était demandé de conseiller le nouveau président de la République, que mentionneriez-vous comme priorités dans son action ?



Me Jean-Claude Katende, président de l'Asadho

J.C.K. : Le conseil que je donne au nouveau chef de l'Etat est de prendre, urgemment, des mesures qui permettent au Trésor public de gagner plus d'argent. Il doit boucher tout trou par lequel l'argent de l'Etat disparaissait. C'est un défi immense mais il doit s'y mettre et le plus vite. En plus de ça, il devra travailler à la réconciliation nationale car le régime du président Kabila a laissé trop de blessures dans les cœurs des Congolais et les élections ont créé aussi trop de frustrations.

L.C.K. : Les violations des droits de l'homme ont marqué les régimes Mobutu et Kabila (père et fils). Pensez-vous que le travail fait dans ce sens par les ONG et autres mouvements citoyens pourra empêcher le régime Fatshi de commettre les mêmes fautes ?

J.C.K. : Un des points faibles du régime du président Kabila, c'est le non-respect des droits de l'Homme. Les ONG et les mouvements citoyens ont fait leur travail dans un environnement très hostile. Malgré cela, ils ont fait un travail excellent en matière de dénonciation et de documentation

des cas de violation des droits de l'Homme. Le président Félix Tshisekedi a pris l'engagement, lors de son serment et de son discours prononcé à l'occasion de son investiture, de respecter et de faire respecter les droits fondamentaux. Nous allons le juger sur la base des actes. Il sait aussi que nous allons le suivre pas à pas dans ce domaine. Donc, je pense qu'il fera attention à notre travail.

L.C.K. : Quel message lancez-vous au peuple congolais, en ce moment où la cohésion nationale est menacée avec les attaques mutuelles entre les partisans de Fayulu et de Fatshi ?

J.C.K. : Le message est simple. Nous avons tous lutté pour l'alternance politique qui devait arriver soit par M. Martin Fayulu soit par M. Félix Tshisekedi. Aujourd'hui, c'est ce dernier qui est devenu président et il l'est pour tous les Congolais. Il n'est pas un président de Balubas ni celui de son parti politique, l'UDPS, comme il l'avait lui-même rappelé à l'annonce des résultats provisoires. Lui-même est conscient de cette réalité, raison pour laquelle il a tenu sa

main à tout le monde.

Il est aussi important que cette main soit saisie par tous. Nous devons considérer que le Congo est un pays immense. Il ne peut être développé par une seule tribu. Il est important que toutes les tribus se donnent la main pour le construire. Le nouveau président et son gouvernement doivent lutter contre tout comportement tribal d'où qu'il vienne.

L.C.K. : Après ces durs labeurs de plus de cinquante ans pour voir dans le pays une passation « civilisée » de pouvoir entre le président sortant et son successeur, pouvons-nous considérer qu'il faut maintenant, pour le peuple et ceux qui l'accompagnent dans cette lutte, prendre un petit repos ?

J.C.K. : Non, on ne peut pas se donner du repos dans ce contexte. Il faut continuer le combat pour une démocratie effective et pour l'amélioration des conditions de vie des Congolais. On ne peut pas se donner du repos quand on sait qu'il y a des Congolais qui n'ont pas de travail, qui mangent une fois par jour, qui ne savent pas scolariser leurs enfants, etc. On ne peut pas se donner du repos quand on sait que tout dirigeant politique qui n'est pas surveillé par le peuple finit par travailler contre le même peuple qui l'a élu. Il nous faut donc plus d'engagement aujourd'hui qu'hier pour que le peuple goûte au bonheur grâce à l'alternance politique acquise au prix d'immenses sacrifices.

L.C.K. : Sans être prophète, comment entrevoiez-vous l'avenir du pays ?

J.C.K. : L'avenir du Congo sera meilleur car nous avons un peuple qui sait se prendre en charge. Nous avons un peuple engagé, c'est ce qui rassure.

Propos recueillis par Lucien Dianzenza

ALTERNANCE DÉMOCRATIQUE EN RDC

Les partis d'opposition du Botswana félicitent Félix Tshisekedi

Réunies au sein d'une plate-forme de quatre partis, l'Umbrella for democratic change (UDC) du Botswana, les formations de l'opposition ont adressé, le 28 janvier, leurs félicitations au nouveau président de la République démocratique du Congo (RDC), pour son élection à la tête du plus grand pays d'Afrique centrale.

Le leader de l'UDC et chef de l'opposition au parlement du Botswana, Duma Boko, a félicité le président Tshisekedi pour ce qu'il a appelé une « ouverture pacifique et démocratique d'une nouvelle ère dans l'histoire politique de la RDC, en dépit des défis sécuritaires et logistiques auxquels le pays est confronté ».

En outre, Duma Boko a ajouté que Félix



Duma Boko

Tshisekedi devrait être félicité pour avoir démontré son calme et ne pas avoir tenté de s'immiscer dans le travail de la Cour constitutionnelle consistant à confirmer les résultats des élections. Il a déclaré que le peuple congolais et le monde entier avaient le devoir de se rallier derrière Félix Tshisekedi et son gouvernement afin de maintenir l'unité, la paix et la stabilité et de parvenir au développement socio-économique en RDC.

« La RDC a montré au monde qu'un pays peut accomplir des exploits incroyables lorsque son peuple est uni pour réclamer un meilleur avenir », a déclaré Duma Boko.

Patrick Ndungidi

MANIFESTATION ESTUDIANTINE À L'UNILU

Le ministre Stève Mbikayi sommé de s'expliquer

Quatre personnes ont été tuées, le 27 janvier, dont trois étudiants et un policier dans les heurts ayant mis aux prises les policiers aux manifestants.

Week-end trouble à l'Université de Lubumbashi (Unilu) où l'on a déploré des échauffourées dues à une manifestation estudiantine. En effet, des étudiants en furie étaient descendus dans la rue pour protester contre le réajustement des frais académiques mais aussi, pour réclamer le rétablissement de l'eau et de l'électricité sur le site universitaire après trois jours de coupure.

Alors que les étudiants manifestaient, avec à la clé quelques dérapages inhérents à ce genre d'action, les éléments de la police ont fait irruption pour empêcher la poursuite de la marche qui, a-t-on appris, tendait à perturber l'ordre public. Dans la foulée, les policiers ont commencé à réprimer les étudiants jusqu'à l'acte ignoble commis par l'un d'eux qui n'a pas eu froid aux yeux pour tirer à balles réelles sur les manifestants. Trois étudiants atteints par balle ont été tués sur place et, en représailles, leurs collègues ont rendu la monnaie de la pièce



Des policiers en activité

à un policier qui a été lynché sans autre forme de procès. Ce qui a entraîné une situation ingérable sur le site universitaire et dans ses environs.

La présidence de la République n'a pas tardé de réagir. Dans un communiqué publié le 27 janvier, elle a annoncé une série de décisions en rapport avec des incidents. Primo, l'officier incriminé est déféré de-

vant la justice militaire afin de subir la rigueur de la loi. Secundo, la décision du ministre de l'Enseignement supérieur portant réajustement des frais académiques est suspendu. Tertio, le ministre de tutelle doit être entendu sur ces faits afin d'établir les responsabilités.

Tout en condamnant avec force cet acte ignoble de la part d'un officier supérieur, le

chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, a appelé la communauté estudiantine au calme et réaffirmé sa volonté de garantir les libertés publiques. Sommé de s'expliquer sur le réajustement des frais académiques, le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, Stève Mbikayi, a laissé entendre, via son compte twitter, que ces frais ne sont pas fixés par la tutelle mais sont négociés entre étudiants, comité de gestion et association de professeurs. « Par contre, nous avons plutôt interdit de négociation des frais en dollar », a-t-il reconnu sur son compte Twitter.

Cette manifestation de l'Unilu a donné lieu à une série d'autres dans d'autres campus universitaires sur le territoire national. A Kinshasa, les étudiants de l'Institut supérieur des techniques appliquées ont manifesté le 28 janvier contre la hausse de frais d'inscription qui sont passés de 9 200 FC l'année dernière à 16 050 FC cette année. A l'Institut supérieur pédagogique Bukavu (Sud-Kivu), les étudiants ont aussi manifesté contre les frais de syllabus et l'inégalité dans la répartition des tranches des frais académiques. Dossier à suivre.

Alain Diasso

ALTERNANCE DÉMOCRATIQUE

Le pasteur René Ilume Tembele rend hommage à Kabila et congatule Tshisekedi

Pour la première fois de l'histoire politique de la République démocratique du Congo (RDC), il y a eu passation civilisée du pouvoir entre un président sortant et son successeur. L'événement historique et inédit qui s'est déroulé le 24 janvier, au Palais de la nation à Kinshasa, continue de susciter des réactions, dont celle de l'ambassadeur de RDC au Soudan.

Pasteur initiateur de l'Assemblée pour la foi, l'unité et la paix chrétienne dans le monde, René Ilume Tembele a présenté ses félicitations aux deux personnalités. « Au moment où notre pays, la République démocratique du Congo, vit la première alternance de son histoire, je tiens particulièrement à présenter mes vives et chaleureuses félicitations au président Joseph Kabila Kabange, pour avoir réussi le pari de l'organisation des élections générales dans notre pays... D'autre part, je tiens à féliciter son excellence Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo pour sa brillante élection. Nous lui souhaitons plein succès dans l'accomplissement de sa lourde mission à la tête de notre pays », a-t-il déclaré.

Il a saisi cette occasion pour lancer un appel au peuple congolais pour qu'il accompagne et prête main forte à toutes les institutions qui seront légalement établies, afin de leur permettre de réaliser les objectifs de développement socioéconomique pour le bonheur de tous.

Selon l'ambassadeur René Ilume, la chrétocritie fonde ses valeurs sur les enseignements, les commandements de Jésus-Christ. « J'en appelle à la conscience de la population congolaise pour que nous allions tous chercher Dieu cette fois-



Le pasteur et ambassadeur de la RDC au Soudan du Sud, René Ilume Tembele

ci et donner toute la chance voulue au gouvernement et d'autres institutions du pays qui seront mis en place, pour que nous puissions accéder effectivement à ce bonheur auquel nous aspirons tous. Seul, le président de la République ne peut rien, comptons avant tout sur Dieu car, c'est lui qui guidera notre pays à travers le chef de l'Etat et les institutions issues des choix que nous avons exprimés lors des élections qui viennent d'avoir lieu », a affirmé le diplomate congolais en poste au Soudan du Sud.

A ceux qui ont perdu les élections, il leur a demandé de s'estimer heureux, étant eux aussi enfants de la RDC, d'attendre leur tour car toute autorité vient de Dieu. Mais en attendant, ils doivent se soumettre à l'autorité établie et cela fera que Dieu puisse bénir la RDC pour qu'elle vive sa vision, sa vocation.

Martin Engimo

CARITAS-CONGO

La délégation syndicale appelée à faciliter le dialogue social

Elu pour un mandat de trois ans, le nouveau comité syndical de l'association sans but lucratif a été installé récemment, au cours d'une cérémonie qui a eu lieu au centre d'accueil Caritas à Kinshasa.



La délégation syndicale élue

S'adressant aux heureux élus, le représentant du secrétaire exécutif de la Caritas-Congo, l'abbé Eric Abedilembe, premier secrétaire exécutif adjoint, a tenu à préciser que la délégation syndicale élue a pour objectif de favoriser le dialogue social « dans tous les services et cellules de l'organisation. Et ce, dans le strict respect de prescrits légaux nationaux dans le domaine de travail ».

L'abbé Eric Abedilembe espère que le secrétaire exécutif entretiendra, par le biais de la délégation syndicale, un dialogue franc et sincère « en vue de maintenir un climat de paix et de confiance entre l'employeur et tout le personnel et cela quelle que soit la situation ».

Tout en souhaitant à cette délégation un fructueux mandat, le premier secrétaire exécutif adjoint se convainc qu'elle oeuvrera « dans le sens de l'amélioration des conditions de travail qui soient profitables et pour la vie de Caritas-Congo et pour celle de son personnel ». Il a, par ailleurs, pris l'engagement d'encadrer, de former et de suivre de près les activités de la délégation syndicale dans les limites du temps

et les conditions prévues par la législation syndicale en matière de travail ainsi que la convention collective. Le nouveau comité syndical est composé de Bumba Nono avec comme suppléant Guy Marin Kamandji (CSC), Sandra Senga avec comme suppléante Philomène Meta (CSC), Lydie Mbwaya avec comme suppléant J.P Tshimanga (CSC), Matthieu Ndimbo avec comme suppléant Elie Bashilwango (CGTC), Jonathan Luwa avec comme suppléant Matthieu Bikoko (OTUC). Rappelons que les élections syndicales proprement dites avaient eu lieu le 22 octobre 2018 au sein de Caritas-Congo, conformément à l'arrêté ministériel numéro 11/CAB/Minetat/METP/FBK/RP/2018 du 29 janvier 2018 portant convocation et fixation du calendrier du déroulement des élections syndicales dans les entreprises et établissements de toute nature en République démocratique du Congo pour la septième édition 2018-2019. Le processus a débuté le 10 septembre 2018 avec la convocation du corps électoral et s'est clôturé le 22 octobre 2018, avec l'élection syndicale.

Blandine Lusimana

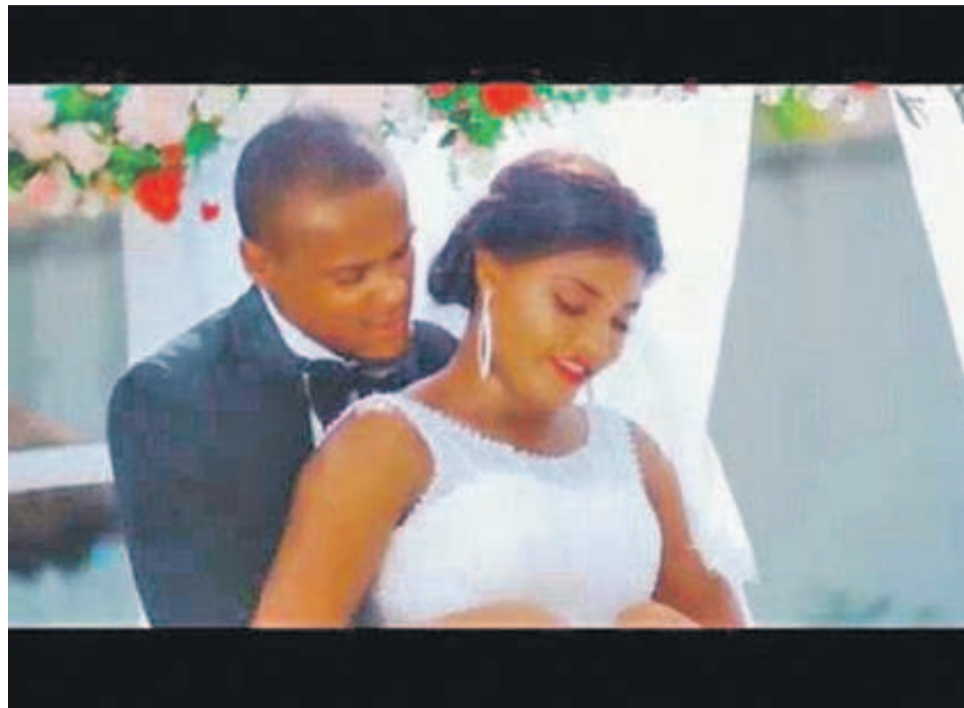
GOSPEL

Le single «Ye oyo» fait sensation

Le nouveau morceau du Pasteur Moïse Mbiye, posté sur YouTube depuis le 12 janvier, une rumba très jouée dans les rues de Kinshasa, est presque sur toutes les lèvres.

En deux semaines à peine, «Ye oyo» (Le voici) a totalisé plus de 1 750 000 de vues accompagnées de 4 766 commentaires. Le single dont Moïse Mbiye est lui-même auteur et compositeur est un extrait du mini album «*Je t'aime*» qu'il s'apprête à lancer sur le marché. Le chantre l'a entièrement dédié à l'amour, d'où la précision sur son contenu «*100% mariage*» écrit à côté du titre. Sortie sous son propre label, Bibomba Music, la nouvelle œuvre est disponible sur plusieurs plates-formes de téléchargement.

Dans «Ye oyo», il s'agit d'un plaidoyer d'une personne amoureuse en faveur de l'élu de son cœur. Une démarche entreprise dans le but d'obtenir l'assentiment et la bénédiction divins, pour commencer, puis ceux de la famille. Épris, une jeune dame ou un jeune homme présente à Dieu son amoureux dont il est conscient des défauts et inspire la grâce divine pour la transformation de ses faiblesses en force. Dans la vidéo, c'est à l'église que les présentations s'achèvent où une intercession est adressée à la communauté pour une bénédiction ultime. Les commentaires publiés au bas de la vidéo sont unanimes quant



Un extrait de Ye oyo

à la valeur appréciable de l'œuvre d'un point de vue artistique. Les avis divergent par contre quant au texte que d'aucuns sont allés jusqu'à trouver opposé aux écritures. «*La chanson est belle... Rien à redire... Cependant, l'histoire me semble pas propager le bon processus du mariage classique d'après la Bible*», a commenté un internaute que bien d'autres n'ont pas approuvé. Un vrai débat suscité sur la chanson.

Une réponse à une demande des mélomanes

Une certitude, le succès de «Ye oyo» vient conforter la pensée du pasteur de l'église Béthel qui s'est résolu à sortir cet album pour répondre à une demande des mélomanes. Il y a quelques mois, à l'occasion de la présentation de l'album «*Couronnée*», le premier de son label, il avait annoncé la réalisation d'un opus consacré au mariage. Moïse Mbiye avait fait part de son étonnement constatant

que les cantiques joués lors de célébrations nuptiales n'étaient pas appropriés. Il avait tout particulièrement été estomaqué de voir le cortège nuptial faire son entrée au son du cantique «*Oza Mosantu*» (Tu es Saint) de son précédent album «*Héros*». Le cantique qui exalte la sainteté divine n'était pas adapté à la circonstance. Le chantre est revenu sur l'argument à l'annonce du lancement du single «Ye oyo» en prélude à «*Je t'aime*». Il a déclaré avoir trouvé opportun «*de proposer au peuple de Dieu quatre chants qui cadrent réellement avec ce moment précieux*», à savoir le mariage. Ainsi, outre le tube du moment, l'album comporte aussi le titre éponyme «*Je t'aime*», «*Lubanji*» et «*Nakozonga te*». Diffusé fréquemment sur les ondes des radios locales et joué à volonté chez les disquaires ainsi que les vendeurs de cartes mémoires qui les proposent en vente avec les titres les plus prisés du moment, le morceau tend même à faire ombrage aux trois tubes «*Ozuaki ngai na zéro*» (Tu m'as tirée de nulle part), «*Loboko ya Nzambe*» (La main de Dieu) et «*Après ce combat*» de l'album précédent du label Bibomba Music. Du reste, ce dernier titre est une composition personnelle du pasteur Moïse chantée par Trina Fukiaw. La jeune chanteuse est une belle révélation lancée justement par le nouveau label.

Nioni Masela

JUDO

«Jubilé d'or» organise un échange de vœux des maîtres de la discipline

Le label dirigé par Ike Tshitenge a réuni les grands maîtres du judo congolais, le 27 janvier, pour un échange de vœux de Nouvel An et leur rendre honneur au regard de leur action pour l'essor de ce sport dans le pays.

Initiée par l'ancien judoka Ike Tshitenge, la structure Jubilé d'or a, au cours d'une cérémonie conviviale d'échange de vœux, décoré les anciens maîtres de judo de Kinshasa. L'activité,

une sorte de retrouvailles pour les pionniers congolais de judo, a eu pour cadre le complexe scolaire André-Kimbuta récemment rénové et situé dans la commune de Kasavubu. «*Cette cérémonie vise à remercier en premier lieu le Très-Haut pour la vie, la santé et les bienfaits qu'il nous a accordés par sa grâce tout au long de l'année 2018. Nous souhaitons qu'il puisse continuer à nous faire*

bénéficier de ses bénédictions et sa grâce au cours de l'année 2019. Cette rencontre vise aussi à nous réunir pour partager l'amitié, l'amour et la solidarité, de manière particulière et spéciale. Le label Jubilé d'or a voulu honorer nos grands maîtres du judo congolais», a dans son allocution indiqué Ike Tshitenge.

S'adressant directement à ces pratiquants de judo en Répu-

blique démocratique du Congo (RDC), Ike Tshitenge a dit : «*C'est grâce à vous, chers maîtres, que le judo est aujourd'hui le deuxième sport le plus populaire au Congo après le football. Et grâce à votre ténacité, le judo congolais reste une grande famille partout dans le monde. Personnellement, mon tout premier job que j'ai eu à obtenir; c'était grâce au judo, cette discipline noble. C'est à la fois un plaisir et un honneur de vous rendre l'ascenseur; d'où l'idée de créer ce label, Jubilé d'or*».

Les maîtres de judo honorés sont Mukuna, Luzolo, «*Tempête*», Day Lukembeso, Lionge, Matis, Mefa, Ali Tsham, Pamelolo, Mamisa, Boza, Malaba, Elonga, Pinto, Hilaire Nzay, Paulo. Prenant la parole, le doyen de maîtres de judo, Me Mukuna a indiqué que le judo est un sport de qualité et de possibilité pour l'éducation de l'homme, pour le travail de l'homme intérieur. «*Envoyez les enfants à venir apprendre le judo qui est le top de l'éducation sportive. Le kata, par exemple, permet d'être calme et responsable de son propre corps*», a-t-il exhorté.

A propos du Jubilé d'or, il existe depuis avril 2017. Ses objectifs sont d'accompagner des athlètes et des acteurs culturels

dans leurs différentes compétitions et des athlètes finissant leur carrière de compétiteurs, soutenir des athlètes dans la réalisation de leurs œuvres en organisant, à titre volontaire, des stages, séminaires et colloques. Depuis sa création, le label Jubilé d'or compte quelques réalisations, entre autres, le jubilé d'or de Me Lengola «*Matshuda*», au stade des Martyrs en juillet 2017; l'accompagnement de l'équipe nationale de judo aux jeux de la Francophonie à Abidjan en juillet 2017; l'appui au Me Eale Lebeau qui représentait la RDC aux Mondiaux de judo à Budapest (Hongrie) en 2017; la réhabilitation du dojo major Bokomba-Tozo avec le concours de Me Freddy Elonga et du colonel Shako dans l'enceinte du camp Kokolo en juillet 2018. Ike Tshitenge a débuté le judo à Kinshasa, avant d'aller évoluer en Europe, précisément en France où il a été compétiteur à Paris et à Lille dans le club Rochelle. Devenu entrepreneur, il reste dans l'univers du judo avec cette structure d'encadrement des judokas. La cérémonie s'est achevée avec des katas des combats d'exhibition des jeunes judokas du club des Forces armées de la RDC.

M.E.



Les maîtres de judo honorés par le label Jubilé d'or

DISPARITION

L'ancien Léopard Pierre Ndaye a tiré sa révérence

Le recordman en nombre de buts en une édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football, Pierre Ndaye Mulumba, alias Mutumbula, s'en est allé des suites d'une longue maladie. Il a inscrit neuf buts en 1974 en Egypte et la République démocratique du Congo (ex-Zaïre) s'était adjudgé le sacre continental.

Ancien attaquant de pointe de l'équipe nationale de football de la République démocratique du Congo (RDC) -les Léopards- et de l'AS Vita Club, Pierre Ndaye Mulumba est décédé le 26 janvier à Johannesburg, en Afrique du Sud, à l'âge de 70 ans. Il y était évacué en septembre 2018 pour des soins. Ce renard des surfaces a été l'un des artisans du sacre de l'ex-Zaïre en 1974 à la CAN en Egypte. Au cours de cette édition, il avait réalisé un record jamais égalé jusqu'à ce jour, inscrivant neuf buts en une édition. La RDC avait en finale dominé la Zambie (deux buts partout puis deux buts à zéro en match d'appui).



Pierre Ndaye, décédé le 26 janvier 2019 en Afrique du Sud

C'est à Luluabourg (actuelle Kananga), dans la province du Kasai central, que Ndaye a vu le jour le 4 novembre 1948. A 15 ans, il a joué son premier match avec Re-

naissance du Kasai, encadré par des frères Belges émerveillés par son talent contre Union Saint-Gilloise de Belgique, contre laquelle il avait marqué deux buts. En 1967, il a été présélectionné dans l'équipe nationale mais il ne fera pas partie de l'équipe de la RDC qui va remporter la CAN 1968 en Egypte, composée beaucoup plus des joueurs revenus de Belgique comme Bonga Bonga, Mwana Kasongo, etc.

Pierre Ndaye a joué pendant plusieurs saisons à l'US Tshinkunku, ensuite un petit passage à l'AS Bantous de Mbuji-Mayi avant de rejoindre V.Club à Kinshasa. Il a pris une part active lors du sacre de V.Club en 1973 en Coupe d'Afrique des clubs champions, actuelle Ligue des champions. Le technicien yougoslave Vidinic l'a sélectionné pour la CAN 1974 en Egypte et la Coupe du monde en Allemagne. Il a raccroché ses crampons en 1980 lorsque V.Club a remporté la Coupe du Zaïre. Il a été décoré de la distinction de l'ordre national de

Léopard, avant de recevoir en avril 2005 la médaille de mérite du centenaire de la Fédération internationale de football association.

Pierre Ndaye a été malade ces dernières années. Interné aux cliniques Ngaliema, il a été acheminé en Inde par les frais du gouvernement pour des soins avant de revenir au pays. Avocat des anciens joueurs, Me Alain Makengo, président de la Ligue sportive pour la défense et la promotion des droits de l'Homme, s'est battu pour que l'ancienne gloire du football puisse être prise en charge par l'Etat, lui qui a fait la fierté du pays. C'est lui qui l'a accompagné en Inde. Alors que la Lisedp organisait le samedi une cérémonie d'échange des vœux avec les anciens champions d'Afrique tels que Mungamuni « l'homme d'Asmara », Mana « le Ventilateur », la triste nouvelle est arrivée, plongeant l'assistance dans la consternation.

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club et Mazembe abordent idéalement la manche retour

La seconde phase de la 24^e édition du championnat de la Ligue nationale de football a débuté, le 26 janvier, comme l'avait annoncé cette structure sub-délégitaire de la Fédération congolaise de football (Fécifa), organisatrice de cette compétition.



V.Club de Kinshasa

Le même jour, au stade des Martyrs de Kinshasa, l'AS V.Club a dominé la Jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi par deux buts à zéro. Le défenseur Popaul Musikieme de Bazano a malencontreusement détourné une frappe de l'attaquant Rossien Tuisila Kisinda de V.Club dans ses propres buts, à la 52^e mn. Et Lelo Anfono a inscrit le second but des Dauphins noirs à la 68^e mn, concrétisant la domination des joueurs de l'entraîneur Florent Ibenge au cours de cette partie.

Au stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, le Tout-Puissant Mazembe a remporté par forfait son match contre AC Rangers de Kinshasa. Les Académiciens se sont présentés sur l'aire de jeu avec sept joueurs. Mais, à la 19^e mn, le gardien de but de Rangers s'est écroulé sur la pelouse et ne pouvait continuer la partie. L'arbitre, se référant aux dix-sept lois de jeu, a arrêté la partie car une équipe ne peut pas se présenter avec moins de sept joueurs pour un match. Rangers a donc écopé d'un forfait.

Pour sa part, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa a été accroché par Don Bosco de Lubumbashi par un but partout. Le Nigérien Peter Kolawole a ouvert la marque pour les joueurs du coach italien, Andrea Agostinelli, à la 51^e mn sur penalty, avant l'égalisation de Joël Beya à la 73^e. Les Salésiens de Lubumbashi se sont même vu refuser un but pour une position de hors-jeu jugé imaginaire par une certaine opinion sportive. « On a mérité de gagner. On a marqué un joli but. Je ne sais pourquoi l'arbitre l'a refusé. Même le penalty de DCMP n'est pas justifiable. On a dominé DCMP en monopolisant le ballon, l'obligeant à courir derrière le ballon.

Bravo à mes poulains par ce qu'en seconde période, on a été tactiquement en place », a déclaré l'entraîneur Isaac Kasongo Ngandu de Don Bosco à la conférence de presse d'après-match.

Notons aussi la victoire par forfait de Lubumbashi Sport face à Dragons/Bilima. Les Monstres de Kinshasa ne se sont pas présentés sur l'aire de jeu du stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi.

Le 27 janvier, le FC Renaissance du Congo n'a pas réussi à s'imposer face à l'AS Nyuki de Butembo (Nord-Kivu). Les deux équipes se sont quittées sur un nul vierge. Et au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, le FC Saint-Eloi a été surpris devant ses supporters par l'AS Maniema Union sur la marque de zéro but à un. Agée Basiala Amongo a marqué l'unique but du match à la 25^e mn.

Au classement, Mazembe demeure premier avec quarante-six points. V.Club est deuxième avec quarante et un points engrangés et DCMP occupe la troisième place avec trente et un points. Maniema Union a trente et points également, Don Bosco en totalise vingt-huit, Sa Majesté Sanga Balende et LAC Rangers comptent chacun vingt-deux points. Lupopo et Dauphins Noirs ont chacun vingt et un, l'AS Nyuki en a grappillé seize. Mont Bleu de Bunia a atteint la barre de quinze points, Lubumbashi Sport en a glané quatorze, Renaissance du Congo douze et Jeunesse sportive Groupe Bazano dispose de onze points, même nombre que Dragons/Bilima. Muungano est lanterne rouge.

M.E.

MUSIQUE

Alesh promet de donner encore de la voix

Après « O'a motema mabe » et « Biloko ya boye », le chanteur hip-hop annonce la sortie, au mois de février, de deux nouveaux singles « Mutu » et « Youyou » où il évoque des collaborations à l'instar des deux featurings réalisés respectivement avec Bill Clinton Kalonji et DJ P2N.

ya boye sont inclus dans cet album ». Les mélomanes sont déjà familiarisés avec l'artiste à la faveur de « Biloko ya boye », un tube dont le succès est incontestable. Curieusement, la chanson s'invite à toutes les réceptions. Le morceau pourtant à forte connotation politique fait danser les Kinois

de tout âge et à toute occasion. Ceux qui se gardent de le danser ne peuvent s'empêcher de le fredonner tout de même. Lancé depuis juillet 2018, l'air un brin provocateur d'Alesh fait toujours son effet sur les mélomanes. Explicite, le texte dit crûment le sentiment de révolte qu'éprouve son auteur face au quotidien kinois, ce qui, d'ailleurs, rencontre l'assentiment de plusieurs. Il ne fait de cadeau à personne car les Kinois eux-mêmes aussi sont à la barre pour les questions d'insalubrité et de bienséance.

En lien direct avec les élections qui venaient d'avoir lieu, « Biloko ya boye » fustige ce qu'il prend pour du laxisme de la part des politiciens, les députés tout particulièrement. Aussi, en rapport à ce passage de son texte à quarante-huit heures des élections, le 28 décembre 2018, Alesh a martelé sur l'extrait de « Biloko ya boye » sur le vote. Il y est revenu, question de sensibiliser ses compatriotes au sens à accorder à leur vote, un geste loin d'être banal et lourd de conséquences. « « Toko voter lisusu » est un slogan qui veut rappeler à tout le monde qu'il est important de sanctionner tous les politiciens dont le seul souvenir du mandat (depuis 2011) n'est que la misère indescriptible dans laquelle vit la plupart des Congolais à ce jour. Le 30 décembre 2018, rappelle-toi que ton vote aura des conséquences sur nous pendant cinq ans minimum. Ne vote donc pas pour ceux qui nous opprimeront davantage. #NeVotePasPourLopresseur #KombolaParlement », a-t-on lu sur les réseaux sociaux.

Nioni Masela



Alesh dans un extrait de « O'a motema mabe »

« Le temps est enfin arrivé de sortir mon deuxième album », a annoncé, le 28 janvier, Alain Chirwisa, alias Alesh ou encore King Lesh sur les réseaux sociaux. Désormais identifié à son sacré tube « Biloko ya boye », il affirme d'ores et déjà que « Mungongo sera l'écho des voix de ceux qui ne peuvent pas parler ».

Il y a fort à parier que le chanteur engagé va de nouveau hausser le ton et apostropher, comme il l'a fait, dans ces deux derniers tubes « O'a motema mabe » (Tu es de mauvaise foi) et « Biloko ya boye » (Ce genre de choses). Sans en dire plus sur le fond de l'opus dont il a à peine effleuré le contenu, il s'est contenté d'apprendre aux mélomanes qu'il sera encore question « des sujets qui nous concernent », allusion faite aux deux précédents morceaux. Et donc à l'instar de ceux-là, il entend offrir « des mélodies qui font danser nos rues en gardant nos consciences éveillées ». Il précise, d'ailleurs, à cet effet que « les singles à succès O'a motema mabe et Biloko

Brèves

Afrique

Le cabinet Deloitte a indiqué dans un rapport que plus de six cent soixante millions d'Africains disposeront d'un smartphone d'ici à l'année 2020. D'après les statistiques, ce chiffre représente le double de celui de 2016 qui avait enregistré un nombre de trois cent trente-six millions d'utilisateurs de smartphone sur le continent. Ce nombre devrait permettre d'augmenter le taux de pénétration des « téléphones intelligents » à 55% sur un continent qui s'érige de plus en plus en précurseur dans le secteur. En matière de technologies, les pays les plus avancés en Afrique sont le Rwanda et le Ghana, tandis que d'autres pays comme le Niger ou encore le Burkina Faso figurent parmi les moins avancés.

Burkina Faso

Dix personnes, toutes des civils, ont été tuées, le 27 janvier, dans une attaque terroriste à Sikiré, dans le nord du Burkina Faso. Deux blessés ont été évacués dans un centre de santé. L'attaque s'est déroulée en milieu de matinée au moment où le marché se remplissait. Une dizaine d'hommes armés a ouvert le feu sur les habitants du village avec des kalachnikovs, saccageant et incendiant également des boutiques et autres commerces. Après l'attaque, les gens ont préféré rester chez eux. Le 10 janvier déjà, douze personnes avaient été tuées dans le village de Gasseliki, localité située à une trentaine de kilomètres au sud d'Arbinda, dans la province du Soum, placée sous état d'urgence depuis le début de l'année.

RDC/Rwanda

Alors que Paul Kagame devait se rendre à Kinshasa avec une délégation de chefs d'Etat de l'Union africaine après avoir demandé la suspension de la proclamation des résultats définitifs de la présidentielle, le gouvernement congolais a extradé dans le plus grand secret deux membres des FDLR, les rebelles hutus rwandais, dont leur porte-parole, La Forge Fils Bazeye, à Kigali. Les services congolais accusent La Forge Fils Bazeye de faire partie d'un complot avec d'autres groupes rwandais, dont le parti d'opposition RNC du général Kayumba Nyamwasa, pour attaquer le Rwanda depuis le sol congolais. Sa famille craint qu'il n'ait servi de monnaie d'échange pour négocier avec le Rwanda et obtenir l'annulation de la visite de la délégation de chefs d'Etat de l'Union africaine qui devait être conduite à Kinshasa par le président Paul Kagame. Son frère, Pierre-Célestin Ruhumuliza, dit même craindre pour sa vie.

Côte d'Ivoire

Après huit années d'exil au Ghana, des proches de Laurent Gbagbo, parmi lesquels cinq de ses anciens ministres, ont décidé de regagner le pays, le 31 janvier, rapporte l'ex-ministre de l'Environnement, eaux et forêts, Lazare Koffi Koffi (au nombre des arrivés) sur sa page officielle facebook. Selon cette source, il s'agit des ex-ministres Emile Guiriéoulou (Intérieur et sécurité) et président de la Coordination du Front patriotique ivoirien (FPI) en exil, Lazarre Koffi Koffi, Richard Kouamé Secré (Tourisme et artisanat), Thomas N'guessan Yao (Enseignement supérieur), tous cadres du FPI, parti de Laurent Gbagbo, et Angèle Gnonsoa (Enseignement technique et professionnel) figure de proue du Parti ivoirien des travailleurs.

Togo

Plus de mille partisans de la principale coalition de l'opposition togolaise ont manifesté, le 26 janvier, à Lomé, pour « dénoncer un coup de force électoral », lors des élections législatives remportées par le parti au pouvoir avec cinquante-neuf des quatre-vingt-onze sièges. Les leaders de la coalition des quatorze partis politiques de l'opposition (C-14) avaient boycotté ce scrutin, dénonçant des « irrégularités » dans sa préparation. Les observateurs de l'Union africaine et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest avaient salué la bonne tenue des législatives, tout comme les dirigeants ouest-africains qui ont jugé que ces élections « libres et transparentes » étaient conformes à leur feuille de route pour une sortie de crise au Togo.

Gabon

Deux ans et demi après les violences liées à la présidentielle de 2016, des familles de victimes réclament toujours justice, malgré la décision de la Cour pénale internationale (CPI) de ne pas ouvrir d'enquête sur ces événements. Saisie par le gouvernement et l'opposition, la CPI s'était finalement déclarée incompétente en septembre 2018. Les éléments à sa disposition ne permettaient pas d'évoquer des « crimes contre l'humanité » ou « d'incitation au génocide », comme inscrit sur les plaintes, selon la Cour. Depuis, la justice gabonaise n'a, en effet, pas donné suite aux plaintes des familles des victimes et le gouvernement a toujours refusé toute demande d'enquête indépendante, en dehors de celle de la CPI.

Ethiopie

L'Éthiopie sera le premier pays, après la Suisse, à abriter le forum économique mondial qui a généralement lieu à Davos-Klosters. Le fondateur de ce forum, le Pr Klaus Schwab, en a discuté avec le Premier ministre, Abiy Ahmed, dans le cadre d'un accord sur l'organisation du prochain sommet par l'Éthiopie. Les deux dirigeants ont discuté de l'importance d'une approche collaborative entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile pour relever les principaux défis mondiaux. Le Premier ministre qui multiplie les réformes depuis son entrée en fonction en avril dernier a invité les investisseurs à Davos à tirer parti des énormes opportunités commerciales disponibles dans le pays.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

SANTÉ

L'obésité, la sous-alimentation et le climat menacent l'humanité

Les trois maux sont les facettes d'une même menace pour la planète et ils doivent être combattus globalement, assurent des spécialistes de l'université d'Auckland (Nouvelle-Zélande), de l'université George-Washington (Etats-Unis) et de l'ONG World obesity federation, dans un rapport rendu public le 28 janvier.

« Sous-alimentation et obésité vont sans doute être considérablement aggravées par le changement climatique », prédisent les experts. Pour eux, les phénomènes climatiques extrêmes, comme les sécheresses, pourraient à la fois priver certaines personnes de nourriture et faire monter le prix des fruits et légumes, ce qui augmenterait la consommation d'aliments industriels. « Il faut prendre conscience de ces connexions », plaide l'une des auteures du rapport, le Pr Corinna Hawkes, en prônant une réponse globale.

Les problèmes décriés « ont moteurs communs », « de puissants intérêts commerciaux, une réponse politique insuffisante et un manque de mobilisation de la société civile », estiment les spécialistes, soulignant que les multinationales de l'alimentaire doivent être encadrées comme l'ont été celles du tabac. Par conséquent, les solutions doivent aussi être communes, ajoutent les intéressés, réunis en collectif par la prestigieuse revue médicale britannique, The Lancet.

Le texte, au ton engagé, est la suite d'une première étude consacrée au lien entre alimentation et environnement, parue le 17 janvier dans la même revue. Elle préconisait de diviser par deux la consommation mondiale de viande rouge et de sucre et de doubler celle de fruits, légumes et noix.

Le rapport, issu des travaux de quarante-trois experts de quatorze pays, enfonce le clou : « Ces vingt dernières années, obésité, dénutrition et changement climatique ont été considérés séparément et la lenteur des réponses politiques est inacceptable ». « Ces trois phénomènes interagissent : le système alimentaire est non seulement responsable des pandémies d'obésité et de dénutrition, mais génère aussi 25 à 30% des émissions de gaz à effet de serre », assurent les spécialistes, qui pointent en particulier « l'élevage de bétail ».

Les différents maillons d'une même chaîne

Les auteurs de l'étude évoquent une autre interaction et relèvent que les « systèmes de transport dominés par la voiture favorisent un mode de vie sédentaire (avec trop peu d'activités physiques, ndr) tout en générant de 14 à 25% des émissions de gaz à effet de serre ». Ils notent, par ailleurs, que le système de production alimentaire fondé sur des « multinationales de la nourriture et de la boisson focalisées sur les profits », les politiques agricoles, les modes de transport et l'urbanisation sont les différents maillons d'une même chaîne, qui étrangle l'humanité et la planète.

Pour les spécialistes, la réponse à la menace provoquée par l'obésité, la sous-alimentation et le climat combinerait politiques de santé publique (recommandations en faveur de régimes alimentaires sains, promotion de l'activité physique...) et des politiques budgétaires et fiscales (financement de modes de production durables, taxes pour faire baisser la consommation de viande rouge ou favoriser le transport non-motorisé...). Pour ce faire, ils proposent la création d'une « Convention-cadre sur les systèmes alimentaires », calquée sur la Convention-cadre pour la lutte antitabac. Ce texte, adopté en 2003 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), vise à réduire la consommation de tabac mais aussi à lutter contre le lobbying de cette industrie pour limiter son influence sur les politiques publiques.

« La nourriture est évidemment différente du tabac, puisqu'elle est indispensable à la vie, mais ce n'est pas le cas des aliments mauvais pour la santé », fait valoir l'un des auteurs, le Pr William H. Dietz. Et d'ajouter : « Les points communs (entre l'industrie de la malbouffe et celle du tabac) sont les dégâts qu'elles provoquent et le comportement des entreprises qui en tirent profit ».

L'OMS estime que quatre cent soixante-deux millions d'adultes souffrent de maigre alors que 1,9 milliard d'adultes dans le monde sont en surpoids, dont six cent cinquante millions sont obèses. Ce qui est un facteur de risque pour le diabète, les maladies cardio-vasculaires et le cancer.

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE DE L'OUEST

Le Niger et Nigeria lancent un programme pour la promotion de la paix

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de la sécurité publique du Niger, Mohamed Bazoum, a lancé, la semaine dernière à Niamey, le programme Action pour le pluralisme culturel et religieux «Zaman Tare» (Vivre ensemble en langue hausa) dans les deux pays, a-t-on appris des sources officielles.

Fruit d'un partenariat entre le Niger et l'Union européenne, dans le domaine de la consolidation de la paix sociale, le programme vise à promouvoir la paix et la compréhension intra et inter religieuse dans la sous-région, en proie à l'insécurité ces dernières années. Mohamed Bazoum a indiqué que le lancement du programme s'inscrivait dans la droite ligne des efforts du gouvernement du Niger pour instaurer la paix dans le pays. Selon l'archevêque de Niamey, Laurent Lompo, ce programme se veut être « une réponse opportune à la consolidation de la paix au Ni-

ger et au Nigeria en promouvant la tolérance culturelle et religieuse comme fondement de l'entente, de la rencontre et de la compréhension mutuelle ».

Le Niger et le Nigeria, à l'instar de plusieurs autres pays de la zone sahélo-saharienne, subissent des exactions meurtrières, notamment de la secte terroriste Boko Haram logée au Nigeria depuis 2009 et sème la terreur dans les pays riverains du Lac Tchad, des groupes terroristes proches d'Al-Qaïda au Maghreb islamique ainsi que du groupe islamiste Ansar Dine basés dans le nord du Mali et, depuis l'année dernière, d'autres groupes djihadistes qui mettent en péril la sécurité des personnes et des biens dans l'extrême sud-ouest du Niger, au niveau de la région des trois frontières (Niger-Mali-Burkina Faso).

Noël N'dong



THE TONY ELUMELU
FOUNDATION



**AUTONOMISER
LES ENTREPRENEURS
AFRICAINS**

POSTULEZ DÈS MAINTENANT
www.tefconnect.com



COOPÉRATION

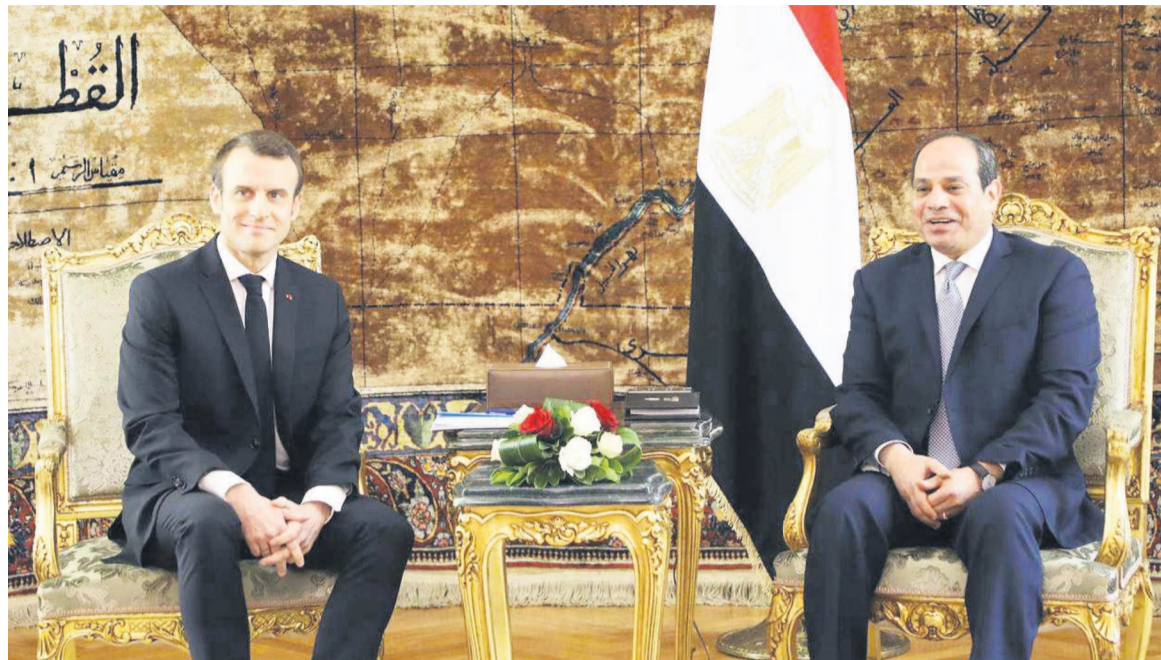
La France et l'Égypte resserrent leurs liens

Le président français, Emmanuel Macron, a rencontré, le 28 janvier, son homologue égyptien, Abdel Fattah al-Sissi. Les deux chefs d'Etat ont évoqué la nécessité de consolider les liens économiques, culturels et stratégiques entre leurs pays, et parlé « plus ouvertement » des droits de l'Homme.

Au deuxième jour de sa visite, Emmanuel Macron a été accueilli au Caire, au Palais présidentiel, par son homologue égyptien pour un entretien en tête-à-tête et la signature d'une trentaine d'accords et de contrats commerciaux, pour « quelques centaines de millions d'euros », selon la présidence française.

Ces signatures, placées sous le signe de la diversification de l'offre commerciale française vis-à-vis de l'Égypte, concernent les domaines des transports, des énergies renouvelables, de la santé ou de l'agroalimentaire. Le président français est, d'ailleurs, accompagné en Égypte d'une cinquantaine de patrons français. Ce déplacement de trois jours est l'un des rares à l'étranger qu'effectue en ce début d'année le président Macron, qui se concentre depuis plus de deux mois sur la crise sociale des « gilets jaunes ».

Emmanuel Macron avait reçu le président égyptien à Paris,



Les présidents Emmanuel Macron et Abdel Fattah al-Sissi

en octobre 2017, malgré les critiques des ONG qui dénoncent régulièrement l'implacable répression exercée, selon elles, par le pouvoir égyptien contre toute forme d'opposition. Mais il avait alors refusé de « donner des leçons » à son homologue sur la question des droits de l'Homme, provoquant l'indignation des associations. Or, le 27 janvier, dans un entretien avec la presse française au Caire, Emmanuel Macron a affirmé qu'il allait parler « plus ouvertement » de cette question sensible au cours de sa visite.

Selon le président français, « les choses se sont empirées depuis octobre 2017 ». En

conséquence, il a promis de s'exprimer « de manière plus tranchée, y compris ouvertement (...) », ajoutant : « parce que je pense que c'est l'intérêt du président Sissi et de la stabilité égyptienne ». Il a également assuré qu'il allait « avoir un dialogue confidentiel » avec Abdel Fattah al-Sissi sur « des cas individuels » d'opposants ou de personnalités emprisonnés. Yves Prigent, d'Amnesty international France, avait déclaré peu avant le voyage du président : « Nous attendons des messages forts et des changements en termes de pratique ».

En Égypte, Emmanuel Macron

a entamé sa visite par une étape au temple d'Abou Simbel, l'un des sites archéologiques emblématiques du pays. C'était pour mettre en lumière la coopération culturelle avec ce pays, particulièrement dynamique dans le domaine de l'archéologie, avec notamment trente-deux chantiers de fouilles sous la houlette de l'Institut français d'archéologie orientale.

Au-delà d'une tradition française d'égyptologie qui remonte à Champollion, la France espère aujourd'hui se voir confier de nouvelles missions de fouilles ou de mise en valeur des sites antiques, comme celui de Saqqarah, au sud du Caire. Elle

cherche aussi à participer au futur Grand Musée égyptien de Guizeh et à la rénovation du célèbre musée égyptien implanté dans le centre du Caire depuis le XIXe siècle. Outre l'économie et la culture, la sécurité et la stabilité en Égypte et au Moyen-Orient constituent le troisième enjeu de la visite d'Emmanuel Macron.

Selon l'Élysée, l'Égypte, un pays de près de cent millions d'habitants, est un partenaire clé de la France dans la lutte contre le terrorisme. Cet aspect sera évoqué entre les deux chefs d'Etat à la lumière de la présidence tournante de l'Union africaine, que l'Égypte assumera à partir de février.

Parallèlement, dans le domaine des ventes d'armes, la France a obtenu quelque six milliards d'euros de contrats depuis 2015. Mais le secteur fait également l'objet de critiques de la part des ONG dénonçant une utilisation de matériels de sécurité visant à traquer les opposants.

Parmi les contrats emblématiques figure celui des avions de combat Rafale dont vingt-quatre exemplaires ont été livrés à l'Égypte. Des négociations sont en cours pour l'acquisition de douze autres mais aucun contrat ne doit être annoncé durant ce voyage.

Nestor N'Gampoula et AFP

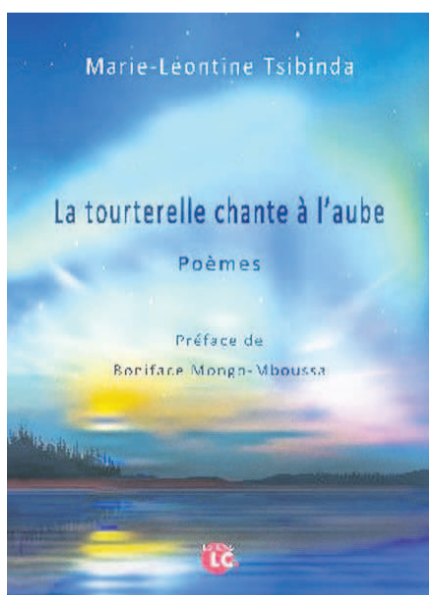
LIVRE

Marie-Léontine Tsibinda signe «La tourterelle chante à l'aube»

C'est depuis le Canada où elle réside que la poétesse congolaise fait entendre le chant matinal et limpide de la tourterelle.

Préfacé par Boniface Mongo-Mboussa et paru le 25 janvier aux Éditions L.C., l'ouvrage de Marie-Léontine Tsibinda renoue avec ses créativités poétiques, puisées de la terre congolaise et des nuits denses du Bassin du Congo, s'offrant à l'aube l'espoir de nouveaux cycles perpétuels du recommencement.

«La Tourterelle chante à l'aube», en deux cent quatre-vingt-quatre pages, offre aux lecteurs une magistrale somme poétique sur un élan d'envol et de quêtes ouvreurs du portail d'émancipation de l'être entre les dernières résistances de la nuit et la poussée du jour. Cette somme, construite comme une anthologie poétique personnelle, comprend quatre anciens titres plus un cahier d'inédits. Si les premiers titres de cette poétesse congolaise, circulant entre le Mayombe et les forêts boréales du Canada, l'ont classée, bien avant la mode d'aujourd'hui, parmi les amou-



reux de la nature et de la terre-mère, les inédits du cinquième cahier sous le titre «Soleil mon seul pays» donnent à lire une créatrice civique inspirée et batailleuse, dont la fraîcheur et la hauteur de l'indignation étonnent et remportent l'adhésion la plus fraternelle. Marie-Léontine Tsibinda est titulaire d'un DEA en langues et civilisations américaines. Écrivaine, certes, mais elle est aussi connue comme comédienne, ancienne pensionnaire du Rocardo Zulu Théâtre, fondé et animé par Sony Labou Tansi.

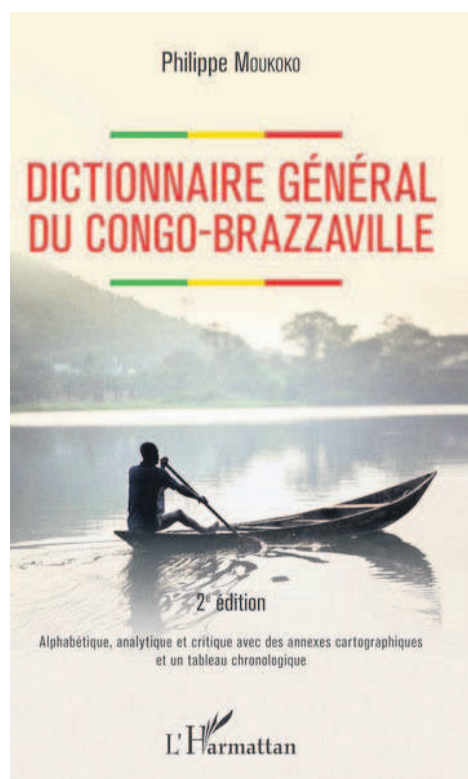
Marie Alfred Ngoma

LITTÉRATURE

Philippe Moukoko actualise le «Dictionnaire général du Congo-Brazzaville»

Dans le nouveau cru paru en ce début d'année à l'Harmattan, Philippe Moukoko, en usant des méthodes alphabétique et analytique, en appui des annexes cartographiques et d'un tableau chronologique, entrecroise les faits majeurs et les acteurs de l'histoire générale du Congo en partant du XV^e siècle jusqu'à nos jours.

La deuxième édition du « Dictionnaire général du Congo-Brazzaville » a été revue, mise à jour et enrichie de cent cinquante-quatre entrées supplémentaires. Elle rassemble, à travers six cent cinquante-quatre entrées, tous les hommes et faits majeurs de l'histoire congolaise, ancienne et moderne, envisagée dans un sens large : à la fois politique, économique, social, mythologique, culturel, événementiel. Elle comprend de nombreuses



cartes, une chronologie générale et un index.

Un livre de proximité qui englobe, tout comme le premier, des notes bibliographiques à la fin de chaque entrée et des anecdotes historiques apparaissant dans des encadrés. Sur une des photographies, en référence à l'histoire de la pé-

nétration française au Congo (1880-1885), le lecteur pourra découvrir le Makoko (successeur d'Ilo Makoko), assis sur une peau de tigre, symbole de sa puissance.

Cet ouvrage s'est enrichi également de l'entrée des figures de grandes dames du Congo, qu'elles viennent de la société civile, du monde politique, artistique ou sportif. Citons, par exemple, Rhode Bath-Shéba Makoumbou (peintre-sculpteur), Marie-Léontine Tsibinda (écrivaine), Félicité Safoesse (journaliste), Solange Koulinka (handballeuse de légende).

Philippe Moukoko, Franco-Congolais, est avocat au barreau de Montpellier. Titulaire d'un doctorat en droit, d'un certificat d'aptitude à la profession d'avocat et de deux certificats de spécialisation (droit public, droit de l'environnement), il est l'auteur de nombreux articles parus dans des revues juridiques françaises (AJDA, JCP G, A, etc.). En 2017, il a publié chez L'Harmattan son premier roman «Comme c'est beau la France !»

M.A.N.

CENTRAFRIQUE

Manifestation contre l'embargo de l'ONU sur la livraison d'armes

Alors que le Conseil de sécurité s'apprête à statuer sur son renouvellement ou non, quelque trois mille Centrafricains, dont le Premier ministre, Mathieu Simplicie Sarandji, ont manifesté, le 28 janvier, pour exiger la levée de l'embargo sur les armes dans leur pays, décrété en 2013.

« Le gouvernement respecte l'embargo alors que les groupes armés reçoivent des armes. Le peuple centrafricain ne peut pas comprendre cette loi de deux poids deux mesures », a déclaré le Premier ministre, sous les acclamations de la foule. « Il y a un verrou qui mérite d'être levé, c'est l'embargo qui frappe nos forces de défense et de sécurité », a-t-il insisté sur un podium de la place des Martyrs, devant le Stade 20 000-places de Bangui.

Pour les manifestants, la France qui fait partie des membres du Conseil de sécurité est ciblée comme étant responsable du maintien de l'embargo. « On a des militaires qui ne travaillent plus à cause de l'embargo, c'est à cause de la France (...). Seule l'armée peut assurer la sécurité de la RCA. On veut que la Centrafrique retrouve sa souveraineté, on veut la levée totale de l'embargo », a avancé un manifestant, tandis que plusieurs pancartes incriminaient Paris.

Les autorités centrafricaines ont plusieurs fois vainement demandé la levée de l'embargo sur les armes. Mais deux pays, notamment la Russie et la France, ont obtenu depuis 2017 des exemptions pour livrer des armes à la Centrafrique dans le cadre de la reformation de son armée. Par contre, une demande chinoise similaire n'a pour l'heure pas abouti pour des raisons inconnues.

La livraison d'armes par ces pays, loin de favoriser le retour de la paix en Centrafrique, a plutôt donné lieu à de nouvelles violences. « L'acquisition récente d'armements par le gouvernement a incité les factions » de l'ex-rébellion de la Seleka « à opérer un réarmement », notait un rapport des Nations unies en 2018.

La manifestation contre l'embargo d'armes a été organisée au moment où les autorités du pays et quatorze groupes armés sont en conclave à Khartoum, au Soudan voisin, pour un dialogue en vue d'aboutir à un accord de paix.

Rappelons que la Centrafrique a sombré dans la violence après le renversement en 2013 de l'ex-président, François Bozizé, par la rébellion Séléka, entraînant la contre-offensive de groupes antibalaka, milices se présentant essentiellement comme chrétiennes.

Nestor N'Gampoula

ONU

Des divergences autour de la crise politique au Venezuela

La crise est montée d'un cran dans le pays depuis que l'opposant Juan Guaidó s'est auto-proclamé président. Le 27 janvier, devant le Conseil de sécurité des Nations unies réuni à la demande de Washington, les délégations ont affiché de très profonds désaccords.

Les divisions se sont révélées avant même le débat, puisque le délégué de la Fédération de Russie, estimant que la situation au Venezuela n'était pas une menace à la sécurité internationale, a demandé que ce point de l'ordre du jour soit mis aux voix. Il a été finalement adopté par neuf voix pendant que quatre voix ont été contre et deux abstentions.

Les États-Unis et une majorité de pays latino-américains, l'Allemagne, le Brésil, la Colombie, le Pérou et le Royaume-Uni, ont, en effet, appuyé Juan Guaidó, président par intérim « auto-proclamé » du Venezuela, l'estimant en mesure de mener le pays vers une transition démocratique et de nouvelles élections.

Pour eux, la situation au Venezuela constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales car, elle dépasse les frontières du pays et menace la stabilité régionale.

Une position maintenue par la France qui a estimé « tout à fait légitime » que le Conseil examine le sujet, alors que la crise au Venezuela se propage jusqu'aux pays voisins. Elle a appelé à une solution politique et négociée à la crise, affirmant que si des élections n'étaient pas organisées dans huit jours, la France avec l'Union européenne étaient prêtes à reconnaître Juan Guaidó comme président par intérim.

Le secrétaire d'Etat des États-Unis, Mike Pompeo, a affirmé que Cuba était derrière le gouvernement « oppressif » et « anti-démocratique » de Nicolás Maduro et exhorté les États à « prendre parti ».

« Nous appelons tous les membres du Conseil de sécurité à soutenir la transition démocratique au Venezuela et le

rôle joué par le président par intérim Guaidó », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, la Fédération de Russie, l'Afrique du Sud, la Bolivie, la Chine et la Guinée équatoriale ou bien encore Cuba ont souligné la légitimité du président Nicolas Maduro et se sont opposés aux menaces ainsi qu'à l'ultimatum lancé contre le Venezuela.

Ils ont indiqué qu'il n'était pas question d'une menace à la paix et la sécurité internationales mais de respect de la souveraineté et du droit de chaque pays à résoudre ses affaires sans ingérence étrangère, conformément au droit international et à la Charte des Nations unies.

« Si quelque chose représente une menace pour la paix, c'est l'attitude effrontée et agressive des États-Unis et de leurs alliés qui cherchent à renverser le président du Venezuela légitimement élu », a déclaré l'ambassadeur de Russie à l'ONU, Vassily Nebenzia.

Plusieurs pays ont averti que le renversement du gouvernement du Venezuela créerait un précédent très dangereux pouvant être appliqué à d'autres pays à l'avenir à l'issue de leur processus électoral. Ils ont ainsi rappelé les crises récentes provoquées notamment après la destitution de gouvernements au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères vénézuélien, Jorge Arreaza, a affirmé qu'il avait été démontré que son pays n'était pas seul face à la tentative de coup d'État orchestrée par les États-Unis « et ses satellites » dans la région.

Il a affirmé que son gouvernement était ouvert au dialogue, citant à titre d'exemple le processus à Saint-Domingue, abandonné à la dernière minute par l'opposition.

Ainsi, il a assuré que personne ne déclencherait une guerre civile au Venezuela comme le prétendent certains et remercié les initiatives en faveur du dialogue, soulignant que le Venezuela « est irrévocablement libre et indépendant ».

Yvette Reine Nzaba

TRANSFERTS

Gaius Makouta rejoint le Sporting Braga

Gaius Makouta, milieu axial de 22 ans, s'est engagé dimanche en faveur du SC Braga, 3^e du championnat de première division portugaise.

Auteur de 3 buts et 1 passe décisive en 22 matchs, dont 18 de championnat, Gaius Makouta a surnagé lors de la première partie de saison de Covilha, 17^e et avant-dernier de deuxième division. Le gaucher, formé au Havre, est parvenu à taper dans l'œil de plusieurs écuries de première division portugaise, dont Rio Aves et le Sporting Braga. C'est finalement le finaliste malheureux de la Ligue Europa 2011 qui a convaincu Makouta, qui s'est engagé



Gaius Makouta rejoint le SC Braga en provenance de Covilha (DR)

pour quatre saisons et demie (juin 2013). Le natif de Beaumont devrait d'abord évoluer avec la réserve de Braga, 15^e de deuxième division. L'ancien joueur de Longford Town, en Irlande, et l'Aris Salonique, 2^e division grecque, ne devrait donc pas être trop dépayés, avant de faire son trou dans le groupe professionnel.

Camille Delourme

Programme des obsèques de François Delphin Etombe

Sylvia Addhas, agent des Dépêches de Brazzaville, le colonel Alain Ahinou Yoka et les enfants Etombe annoncent aux parents, amis et connaissances que les obsèques de leur beau-père et père, François Delphin Etombe alias De finance est prévu pour le mercredi 30 janvier 2019, selon le programme ci-dessous:

- 9 h: levée de corps à morgue municipale de Brazzaville;
- 11 h: recueillement au domicile de l'illustre disparu, sis au n° 58 de la rue Ntsampoko, à Talangai, vers l'avenue Jean-Dominique-Okemba,
- 14 h: départ pour le cimetière privé Bouka;
- 16 h: fin de la cérémonie.



La veuve Samba née Nsona Julienne:

Mercredi 30 janvier:

- 9h00: levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville.
- 10h00: recueillement au domicile sis n°34 de l'avenue Matsoua (non loin du restaurant Irène Banda);
- 12h00: départ pour le village Mbanza Nkaka (Boko-Pool).

Jeu 31 janvier

- inhumation au cimetière familial;
- 15h00: fin de la cérémonie et retour à Brazzaville



Les familles Lepouba et Massamba, les enfants Legneris informent parents, amis et connaissances du décès de leur sœur, nièce et enfant, Diane Landry Lepouba, le mardi 15 janvier au CHU de Brazzaville, des suites d'une courte maladie.

Le deuil se tient au domicile familial sis au n° 12 de la rue Konda (Intendance). Le programme de la mise en terre sera communiqué ultérieurement.

SACCAGE DES AMBASSADES DU CAMEROUN À PARIS ET À BERLIN

Plusieurs milliers de passeports disparus

Des activistes, proches du candidat malheureux à la présidentielle de novembre 2018, Emmanuel Kamto, ont vandalisé les représentations diplomatiques du Cameroun en France, en Allemagne et en Belgique, les 26 et 27 janvier. La police a procédé à des interpellations dans plusieurs villes.

À Paris, Berlin et Bruxelles, une centaine de manifestants ont envahi, les 26 et 27 janvier, les représentations diplomatiques et consulaires du Cameroun, saccageant les bureaux des diplomates et agents de l'État, détruisant ou emportant des documents administratifs, passeports, actes de naissance des usagers...

À Bruxelles, les manifestants n'ont pas eu accès à l'ambassade. Le premier bilan fait état de plusieurs milliers de documents d'usagers disparus, notamment des passeports, des actes de naissance, des cartes consulaires... Cet acte de vandalisme insensé et immature a de lourdes conséquences sur les usagers. C'est le cas des Camerounais en attente de régularisation de séjour dans les préfectures - ils ont besoin de leurs passeports à jour; de ceux qui ont procédé à la publication des bans et celui des étrangers qui ont déposé des demandes de visas au consulat, pour se rendre au Cameroun. Du coup, c'est une poignée de personnes, pour des raisons politiques avérées ou pas, qui ont pris en otage plus d'un million de Camerounais. On sait qu'aucun dirigeant camerounais ne sera ni directement ni indirectement pénalisé par des actes commis dans les représentations diplomatiques et consulaires censées rapprocher les ressortissants de ce pays de leur administration. Les hommes passent et en tout état de

cause, l'administration reste et doit continuer à fonctionner.

Ces manifestants ont commis l'indécence de se filmer en direct sur la plateforme Facebook Live, montrant une mauvaise image d'eux-mêmes. Il ne s'agit pas de s'opposer au droit de manifester qui fait partie des libertés mais il est question du choix de la cible. Détruire, piller ou emporter des documents administratifs des compatriotes dresse plutôt les Camerounais uns contre les autres. L'outil administratif est au service des usagers et non des politiciens. Cet acte ne profite à personne. Bien au contraire, il divise la diaspora dans sa perception de la démocratie et dans sa vision du vivre ensemble, de l'ouverture d'esprit, du rayonnement du pays à l'étranger et de l'image que la diaspora donne d'elle-même puis du Cameroun dans les pays d'accueil.

Les familles restées au pays et les pays lui-même attendent beaucoup de leurs fils expatriés, notamment en matière de civilité. Il s'agit donc pour la diaspora camerounaise d'être à la hauteur ! Les résultats définitifs proclamés par le Conseil constitutionnel, le 7 octobre 2018, ont retenu que le président sortant, Paul Biya, a remporté la présidentielle (71,28% des suffrages) face à deux challengers dont Maurice Kamto (14,23%) et Cabral Libii (6,28%). Maurice Kamto avait saisi en recours le Conseil constitutionnel, alléguant des « fraudes et irrégularités », sans convaincre. Plusieurs autres élections, législatives et municipales sont à venir. Ce sera à nouveau l'occasion pour les différents partis de démontrer leur ancrage local et au sein de la diaspora.

Noël N'dong

UNESCO

Audrey Azoulay invite au recul des idéologies de la haine

La directrice générale de l'organisation onusienne a lancé son appel, le 27 janvier, dans un message qu'elle a livré à l'occasion de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'holocauste.

Comme chaque année, l'Unesco commémore le 27 janvier la découverte du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau par les troupes soviétiques.

Plus grand complexe concentrationnaire de l'Europe occupée, le camp d'Auschwitz-Birkenau, a indiqué Audrey Azoulay, est un lieu de mémoire pour de nombreux groupes persécutés par l'Allemagne nazie. Auschwitz-Birkenau était aussi le plus grand centre de mise à mort industrialisé construit pour assurer l'exécution du génocide des Juifs d'Europe. « Environ 1,1 million de personnes y ont été assassinées, dont près d'un million de Juifs, tués parce que nés juifs », a-t-elle ajouté.

La directrice générale de l'Unesco a rappelé que la Shoah fut le produit d'une idéologie fondée sur un racisme biologique dont la haine des Juifs fut l'élément principal. Elle procéda ensuite des politiques de conquêtes et de persécutions qui s'ensuivirent, engouffrant l'Europe et le monde avec elle dans la guerre la plus meurtrière qu'a connue l'humanité, a-t-elle signifié.

Audrey Azoulay a relevé que paradoxalement, à mesure que la recherche sur cette histoire funeste progresse, certains persistent à contester la réalité des faits. « Le négationnisme continue d'être diffusé sur les réseaux sociaux dans toutes les parties du monde. En Europe, d'inac-

ceptables discours cherchent même parfois à nier l'implication des populations et des autorités locales dans les massacres, au mépris des faits les mieux établis. D'autres discours accusent « les Juifs » d'instrumentaliser la Shoah pour en tirer des profits financiers ou politiques, notamment au bénéfice de l'Etat d'Israël. Préserver la mémoire de la Shoah, c'est encore et toujours, trois générations après les faits, persévérer dans la lutte contre cet antisémitisme qui persiste à salir la mémoire des morts pour mieux s'attaquer aux juifs aujourd'hui », a-t-elle souligné.

Elle a rappelé que la préservation de cette mémoire passait par le soutien à la recherche historique et aussi par l'enseignement de l'histoire de la Shoah et des autres génocides et crimes de masse. Les questions que soulève cet enseignement sont d'actualité face à la propagande des idéologies extrémistes, alors que se répandent sur les réseaux sociaux les complotismes les plus abjects ; face également à l'érosion des institutions démocratiques et à l'affaiblissement du dialogue international.

« Ce travail, l'Unesco l'accomplit au quotidien, avec des responsables éducatifs de toutes les régions du monde, à travers la recherche pédagogique, la formation ou à travers ses chaires universitaires, dans le cadre de ses programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale. Elle le fait aussi à travers son programme Mémoire du monde, qui inclut depuis 2017 les archives du procès d'Auschwitz à Francfort », a conclu Audrey Azoulay.

Guillaume Ondzé

**BRAZZAVILLE**

Avenue Amilcar Cabral
BP : 1110 Centre-ville
Tél. + 242 06 666 43 76 / 05 670 47 47

POINTE-NOIRE

Avenue Ngouédi, derrière l'hôtel Elais (Ex M'bou Mvou-Mvou)
BP : 796 Centre-Ville
Tél. + 042 06 956 52 56 / 01 952 56 52

MEILLEURS VŒUX

À l'occasion de cette nouvelle année, le président directeur général des Assurances générales du Congo-Vie et son personnel vous remercient pour votre confiance et vous souhaitent les vœux les meilleurs pour l'année 2019.

Notre équipe est toujours aussi enthousiaste à vous satisfaire, à vous apporter la meilleure qualité de service possible.

Nous vous assurons de notre disponibilité pour vous accompagner au quotidien dans tous vos besoins d'assurances.

Bonne et heureuse Année 2019 !!!

Avec AGC-VIE, envisagez l'avenir en toute sérénité.

**NOS PRODUITS :**

- Protection familiale,
- Assurances frais funéraires et obsèques,
- Rente éducation mixte
- Prévoyances (épargne, éducation, décès)
- Épargne retraite.

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 4^e tour de la FA Cup

West Ham est éliminé à Wimbledon (2-4), lanterne rouge de 3^e division. Titulaire à droite, Grady Diangana a été remplacé à la pause, alors que les locaux menaient 2-0.

Offrande Zanzala est resté sur le banc lors de la défaite d'Accrington face à Derby County (0-1). L'équipe du Brazzavillois a été réduite à dix à la 59^e.

Fin de parcours pour Oldham éliminé à Doncaster (1-3). Avec Christopher Missilou titulaire.

Angleterre, 30^e journée, 3^e division

Blackpool fait le plein sur le terrain de Coventry (2-0). Grâce à une belle prestation de son gardien, Christoffer Mafoumbi. Pour sa 3^e titularisation consécutive, l'ancien Lensois a multiplié les parades décisives (devant Thomas à la 19^e, face à West Broke à la 43^e, face à Hiwula aux 58^e et 67^e) et aligne un 3^e «clean sheet» (match sans but encaissé d'affilé). De bon augure pour les Diables rouges dans l'optique du match d'Harare du 22 mars prochain.

Belgique, 23^e journée, 1^{re} division



Troisième match sans but encaissé pour Mafoumbi et Blackpool (DR)

Zulte-Waregem l'emporte 3-0 chez la lanterne rouge, Lokeren. Le jour de ses 29 ans, Marvin Baudry était titulaire dans l'axe.

Zulte-Waregem est 13^e avec 9 longueurs d'avance sur sa victime du jour.

Belgique, 9^e journée du tournoi de clôture, 2^e journée

Roulers s'incline à domicile face à Tubize (0-1). Titulaire, Maël Lépicier a été remplacé à la 81^e, deux minutes après l'ouverture du score.

Belgique, 9^e journée du tournoi de clôture, 2^e division

Sans Scott Bitsindou, blessé, Lommel est battu à domicile face à Louvain (2-3). Et est lanterne rouge du classement avec sept points.

Ecosse, 22^e journée, 2^e division

Dundee United perd son match et sa deuxième place à Ayr United (0-1). Sans Yannick Loemba, sorti du groupe pro depuis deux mois.

Israël, 20^e journée, 1^{re} division

Le Bnei Yehuda s'incline sur le terrain de l'Hapoel Tel Aviv (2-3). L'international congolais a égalisé à 1-1 à la 21^e mn et marque ainsi son 8^e but de la saison. Annoncé sur le départ, l'ancien joueur de Diables noirs est encore à Tel Aviv à deux jours de la fin du mercato.

Le Bnei conserve sa deuxième place, mais ne compte plus qu'un point d'avance sur le Maccabi Haifa.

Israël, 21^e journée, 2^e division

Le Beitar Tel Aviv corrige le Maccabi Nazareth (3-0). Avec Romaric Etou titulaire.

Turquie, 19^e journée, 1^{re} division

Sivasspor est tenu en échec par Trabzonspor (1-1). Avec Delvin Ndinga titulaire. Sivasspor est 9^e avec 25 points.

Chypre, 28^e journée,

1^{re} division

Francis N'Ganga a été remplacé à la 62^e lors du revers de l'Ermis Aradipou sur le terrain du Nea Salamis (0-1). L'Ermis est lanterne rouge.

Ecosse, 23^e journée,

1^{re} division

Sans Clevid Dikamona, non retenu, Heart of Midlothian renoue avec la victoire face à Saint Johnstone (2-0).

Toujours pas de Karl Madianga dans le groupe de Dundee, défait sur ses terres par Motherwell (0-1).

Dundee est 11^e, sur 12, avec 13 points, tandis que Heart est 5^e avec 39 points.

Espagne, 23^e journée,

2^e division

Majorque prend un point à Cadix (1-1). Sans Merveil Ndockyt, absent du groupe.

Espagne, 22^e journée,

3^e division, groupe 3

Peralada chute à Coquense (0-1). Avec Yhoan Andzouana titulaire au poste d'ailier gauche.

Espagne, 22^e journée,

3^e division, groupe 4

Linense perd deux points à domicile face à la réserve d'Almeria (0-0). Titulaire, Baron Kibamba a été averti à la 52^e pour jeu dangereux.

Ligue 1, 22^e journée

Dijon bat Monaco 2-0. Arnold Bouka Moutou était sur le banc dijonnais, au contraire de Han-Noah Massengo, non retenu, et Jordi Mboula, blessé.

Brice Samba junior était titulaire lors de la défaite de Caen à Montpellier (0-2). Prince Oniangué, en phase de reprise, était absent, comme Bryan Passi, non convoqué dans les rangs héraultais.

Pas de vainqueur entre Toulouse et Angers (0-0). Et pas de Congolais sur la feuille de match, puisque Fodé Doré n'était pas convoqué. Faitout Maouassa est resté sur le banc lors de la défaite de Nîmes à Nice (0-2).

Ligue 2, 22^e journée

Après deux défaites de rangs, Orléans renoue avec la victoire en championnat en disposant de Niort (1-0). Durel Avounou était titulaire et a été remplacé à la 79^e.

Yves Pambou est resté sur le banc lors du match nul concédé par Grenoble face au Gazélec (1-1).

Sans Congolais (Maboulou, Bas-souamina et Mabella non convoqués), Nancy bat Auxerre 1-0.

Ce lundi soir, Béziers reçoit le Paris FC : Junior Etou devrait être sur le banc, contrairement à Dylan Saint-Louis, resté à Paris. En préambule à un départ d'ici la fin du mercato ? Le Stade Brestois est évoqué comme destination possible par nos confrères du Parisien.

Le Havre effectue un déplacement difficile à Clermont ce lundi : avec Fernand Mayembo, titulaire potentiel, tandis qu'Alan Dzabana n'est pas convoqué.

Troyes reçoit Lens avec Morgan Poaty remplaçant et Warren Tchimbembé non retenu.

Camille Delourme

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO
DU CONGO

**L'Institut français du Congo recrute :
des enseignants de français pour un contrat de vacation**

L'Institut français du Congo recrute des enseignants vacataires de français pour son service cours et certifications en langue française.

Principale mission

- ✓ Dispenser des cours de français langue étrangère et de renforcement linguistique en grande partie à un public d'adulte ;

Activités annexes

- ✓ Travail de recherche et de préparation des cours ;
- ✓ Respect du découpage selon les niveaux du Cadre Européen Commun de référence pour les langues et des progressions définies par le service cours et certifications.
- ✓ Utilisation des méthodes Alter EGO + (Hachette) et documents pédagogiques recommandés par l'établissement ;
- ✓ Suivi des apprenants et corrections de leurs productions ;
- ✓ Participation aux réunions pédagogiques et au programme de formation continue ;

Profil recherché

- ✓ Niveau d'études minimum : Bac+4 ;
- ✓ Etre titulaire d'un diplôme de didactique du français langue seconde ou étrangère (CAPES, M Avoir une expérience dans l'enseignement du français d'au moins deux (2) années ;
- ✓ Etre rigoureux, ponctuel et avoir la capacité à communiquer aisément ;

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez envoyer vos CV et lettre de motivation à :

PROCEDURE DE RECRUTEMENT : Les candidats devront déposer leur dossier de candidature au plus tard le 15/02/ 2019 à 17h00, au secrétariat de l'Institut français du Congo à Brazzaville, Place de la République.

Les dossiers incomplets ou qui parviendront au-delà de ce délai seront rejetés immédiatement.

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO - PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - B.P. 2141 - BRAZZAVILLE - RÉPUBLIQUE DU CONGO
Tél. : +242 22 281 19 00 - <http://www.institutfrancais-congo.com> - <http://www.ifc-pointenoire.com>

SANTÉ PUBLIQUE

Encore plus d'efforts dans la lutte contre la lèpre

L'incidence de la maladie est en hausse dans les départements de la Likouala et de la Sangha, entre autres. Le gouvernement prévoit de renforcer les mesures afin de l'éradiquer.

La 66^e Journée mondiale des lépreux, célébrée le 27 janvier sur le thème « Tendons la main à ceux qui n'en ont plus », a été une occasion pour le Congo de faire le point de la situation de la maladie dans le pays en vue de l'éradiquer.

Sur l'ensemble des cas dépistés en 2018, 80% se sont révélés graves. « 35% de femmes, 7% d'enfants et 5% de cas ont présenté des invalidités irréversibles », a précisé le coordonnateur national de lutte contre la lèpre, le Dr Axel Aloumba qui a, par ailleurs, souligné que le taux annuel est de 0.45% pour dix mille habitants. Les départements de la Likouala et de la Sangha demeurent très endémiques.

Le taux d'incidence est, en effet, de huit pour dix mille habitants pour le premier département

et trois pour dix mille habitants pour le second. « Ces taux sont au-dessus du seuil de l'élimination fixé par l'Organisation mondiale de la santé », a indiqué le coordonnateur.

Représentant du gouvernement à cette cérémonie, le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a insisté sur la détermination de l'exécutif à éradiquer la lèpre, une des maladies tropicales négligées, tout en facilitant la réinsertion sociale des malades guéris qui sont parfois victimes de stigmatisation, de discrimination et de rejet social. « Le traitement de la lèpre est gratuit et disponible chaque année », a rappelé le ministre, qui a réconforté les lépreux de l'hôpital Raymond-Poaty de Kinsoundi, en mettant à leur disposition un don à contenu divers et varié. La lèpre, rappelons-le, est une maladie infectieuse chronique touchant les nerfs périphériques, la peau et les muqueuses. Provoquant des infirmités sé-



vères, elle est endémique dans certains pays tropicaux. « Le Congo est endémique avec les cas déclarés dans sept départe-

ments sur les douze que compte le pays », selon le Dr Axel Aloumba. Le renforcement de la prise en charge, la sensibilisation de la population et la coordination des opérations de lutte s'avèrent nécessaires pour vaincre cette maladie.

Rominique Makaya

ERADICATION DE L'APATRIDIE

Validation sous peu du plan national 2019-2024

Le document sera bientôt entériné par le Congo et l'agence pays du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

L'adoption du plan national 2019-2024 pour l'éradication de l'apatridie va traduire la volonté du gouvernement congolais à poursuivre ses efforts déjà accomplis et à respecter ses engagements en matière de lutte contre l'apatridie, notamment ceux découlant de la déclaration de Brazzaville signée en octobre 2017 à l'issue de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl).

L'ébauche de ce document vise, entre autres, à faire qu'aucun enfant ne naisse apatride; à supprimer la discrimination fondée sur le genre de la législation sur la nationalité; à résoudre les situations majeures d'apatridie existantes; à éviter l'apparition de nouveaux cas d'apatridie; à mieux identifier et protéger les personnes apatrides et à risque d'apatridie; à prévenir le refus, la perte ou la privation de nationalité pour des raisons de discrimination; à prévenir l'apatridie dans les cas de succession d'États et à améliorer les données quantitatives ainsi que qualitatives sur la population apatride.

Le Congo est signataire de la Convention sur les droits de l'enfant, la Charte africaine pour le bien-être et les droits de l'enfant et la déclaration de Brazzaville. Ces trois textes contiennent des sauvegardes claires en matière d'apatridie à la naissance, à savoir tout enfant a droit à une nationalité.

Au plan national, le pays s'est doté d'une loi portant promotion et protection des droits de l'enfant qui regorge en son sein des dispositions sur la nationalité de

l'enfant. Toutefois, il sied de souligner que malgré quelques modifications intervenues en 2015, la loi congolaise sur la nationalité conserve encore quelques mesures inquiétantes au sujet des enfants d'étrangers, d'immigrés et de réfugiés nés sur le sol congolais, qui ne peuvent obtenir systématiquement la nationalité congolaise et ou la nationalité de leur parent en raison des lacunes juridiques présentes dans le code de nationalité du pays de leurs parents. D'autres encore se trouvent dans l'incapacité de bénéficier de la nationalité congolaise du fait de l'impossibilité de prouver leur lien de filiation d'avec l'un ou l'autre de leur ascendant congolais, faute de preuve de leur naissance.

Par ailleurs, malgré la ratification ou l'adhésion à certaines conventions internationales sur les droits de l'Homme ainsi que des réformes menées au plan national depuis 2015 pour supprimer la discrimination fondée sur le genre et autres lacunes législatives constatées, le code de la nationalité congolais contient des dispositions discriminatoires en matière de transmission de nationalité.

En effet, ces dispositions sont en contradiction avec les normes internationales, notamment la convention sur l'élimination des formes de discrimination à l'égard de la femme, la convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPA) et le pacte international relatif aux droits civils et politiques. Concernant les discriminations fondées sur le genre, le code de la nationalité fait obligation à une femme étrangère qui

épouse un Congolais d'acquérir la nationalité congolaise (article 18). Mais ce droit n'est pas reconnu pour un homme étranger qui épouse une Congolaise. En outre, en comparaison avec la CDDA, le même code en son article 32 prévoit le refus de la nationalité à un étranger du fait de son état de santé mental et physique. Cette loi n'accorde la nationalité congolaise qu'à l'enfant nouveau-né trouvé au Congo (article 10) et ne prévoit aucune mesure pour les enfants adoptés.

Des doutes sur la volonté du pays à protéger les apatrides

Le Congo a ratifié un nombre important d'instruments juridiques internationaux en matière de droits de l'Homme. Mais, les deux conventions relatives à l'apatridie, notamment celle sur le statut des apatrides de 1954 et celle sur la réduction des cas d'apatridie de 1961 n'ont toujours pas été ratifiées. Ce qui laisse planer l'incertitude sur la volonté du pays de protéger les apatrides ou de prendre des mesures visant à prévenir l'apatridie. Faute d'adhésion à ces conventions, le pays ne dispose d'aucun mécanisme d'identification et de protection des apatrides.

Depuis sa promulgation en 1965 y compris quelques réformes intervenues en 2015, la loi sur la nationalité congolaise consacre comme principe de la nationalité d'origine, le critère de l'attribution de la nationalité par la filiation d'avec un Congolais, prouvé par un acte de l'état civil, le seul fondement légal. Dans d'autres pays, la nationalité peut être attribuée sur la base du critère jus soli, tandis que les autres pays de la Commu-

nauté économique et monétaire d'Afrique centrale ont opté pour le « double jus soli », à savoir le principe que toute personne née de parents eux-mêmes nés dans le pays est un national. Ce dernier principe est également exigé dans la loi congolaise.

Or, la possession de documents personnels qui établissent et prouvent l'état civil et le statut juridique des individus, précisément en matière de lieu de naissance et de filiation ne concerne, depuis l'indépendance jusqu'à présent, qu'une minorité de la population, essentiellement les individus vivant dans les zones urbaines, ayant un minimum d'éducation et d'aisance financière. Pour tous ceux qui sont dans les villages, les campements et les îles, les taux de non déclaration à l'état civil et de documentation d'identité inexistante restent encore assez élevés.

L'état civil mis à mal de 1997-2015

De plus, au cours des troubles politiques (1997 et 2002, 2015) qu'a connus le Congo, marqués par des déplacements de la population, les émeutes, les actes isolés ou sporadiques de violence, de vandalisme, les saccages, etc., la situation de l'état civil s'est fortement dégradée. Dans certaines zones du Pool, jusqu'à 98% des registres d'état civil ont été détruits et plusieurs personnes auraient perdu leurs documents d'identité au cours de leurs déplacements. Selon certains experts, si la reconstitution des actes d'état civil égarés et dont les registres sont détruits pose un obstacle significatif, l'accès à la documentation de base est encore plus compliqué chez les réfugiés et rapatriés

congolais. Ainsi donc, pour prévenir l'apatridie dans les cas de succession d'États, l'ébauche de ce plan d'action préparé par le HCR et ses partenaires nationaux, en voie de validation, souligne les engagements pris dans le cadre de la Cirgl. L'on note quelques avancées au plan national parmi lesquelles la nomination des points focaux.

« Ces paramètres restent des points d'espoir laissant penser que le Congo honorera ses engagements d'ici à décembre 2019. Une fois que l'adhésion aux conventions est devenue effective, les préoccupations en termes de discrimination ou de protection seront résolues », souligne ce document.

Pour améliorer les données quantitatives et qualitatives sur la population apatride, l'ébauche retrace qu' : « il est toujours difficile d'affirmer avec précision le nombre de personnes à risque d'apatridie, vu qu'aucune étude n'a été menée à ce jour au plan national et aussi du fait que la plupart des individus concernés par la situation n'ont pas conscience du risque encouru ».

Afin d'aboutir à un résultat en termes d'identification précise, de profilage et de collecte de données de la population cible à l'effet de trouver des solutions idoines, il est impératif de réaliser une étude au plan national et s'entendre sur une stratégie pragmatique qui tiendrait compte d'une analyse approfondie de la problématique de l'apatridie en République du Congo et de l'expérience des institutions nationales et internationales en la matière, conclut ce document.

Fortuné Ibara

CONTREFAÇON

Le groupe Hp sensibilise les utilisateurs à la détection des faux consommables

Le géant américain d'électronique a dépêché récemment ses experts à Brazzaville, pour échanger avec les consommateurs locaux sur les méfaits de la fraude commerciale et la manière de reconnaître les vrais produits des piratés.

Au Congo, un ordinateur sur deux est de marque Hp et trois imprimantes sur quatre appartiennent à la même source, d'après cette compagnie. Mais le marché est de plus en plus inondé par les produits contrefaits, avec un impact économique et social estimé à plusieurs milliards de francs CFA. Selon la Chambre de commerce internationale, la contrefaçon cause des dommages aux marques et ce, tout en produisant des effets négatifs sur la réputation des entreprises. La lutte contre la contrefaçon



doit être un travail d'équipe, un programme de lutte reliant les douanes, le secteur privé et les utilisateurs. C'est la solution que tentent d'apporter les émissaires de la société américaine,

à savoir Raja Essafi Ep Haddad et Rédoine Marhoum. Les deux responsables Afrique ont insisté, le 24 janvier, sur la nécessité de construire une solide coopération entre les parties pour

Un stand de démonstration ouvert au public lutter contre la fraude commerciale et protéger les clients finaux dès les frontières. Les administrations publiques ou privées et les particuliers sont invités à s'adresser aux

réseaux agréés de distribution. « Le client n'est pas informé qu'il achète réellement un produit contrefait mais, qu'il paie au prix fort. Il faut une sensibilisation ! C'est le travail que nous essayons de faire auprès de nos partenaires et clients finaux, afin de former un bloc contre la piraterie », a martelé Raja Essafi Ep Haddad. Dans les pays où la lutte est avancée, l'entreprise forme les officiers des douanes et les autorités répressives aux différentes techniques de repérer les consommables d'impression suspects. HP fournit plusieurs ressources d'information telles que les fiches de renseignements à remplir, des supports anti-contrefaçon, voire une application en ligne pour authentifier les codes des appareils.

Fiacre Kombo

TONY-ELUMELU FORUM 2019

Des jeunes entrepreneurs congolais tentent leur chance

L'inscription au programme d'entrepreneuriat de la fondation est ouverte pour les jeunes africains. Les entrepreneurs qui seront sélectionnés vont bénéficier d'une formation et d'un mentorat avant un financement de dix mille dollars, soit plus de cinq millions de francs CFA.

Lancée depuis le 1er janvier sur une plate-forme en ligne, Tefconnect.com, l'inscription des lauréats au titre de 2019 devrait s'achever en mars. Le bureau local de la fondation a organisé, le 26 janvier à Brazzaville, un séminaire d'échange d'informations avec des porteurs de projets, afin de les préparer à ce challenge. L'échange consistait à présenter le programme aux innovateurs congolais et de maximiser leur chance de réussite, a souligné la directrice de communication à l'UBA Congo, Loriane Dzon. « Nous avons bien voulu les sensibiliser pour un maximum de visibilité et encourager ces créateurs d'entreprise. L'accompagnement de la fondation se fonde sur trois piliers clés : la formation dans divers domaines (marketing, le commerce, le management...), le suivi par un modèle de réussite appelé mentor et bien sûr le financement », a-t-elle indiqué. En ce qui concerne les critères de sélection, le choix du secteur d'activité n'est pas déterminant, a insisté Loriane Dzon, précisant qu'il partait de l'im-



obilier au secteur agricole, en passant par la télécom. Par contre, a-t-elle dit, le postulant devra pouvoir proposer un projet viable et structuré qu'il soit à même de défendre. De quoi encourager les entrepreneurs locaux qui voient dans l'initiative de la fondation l'occasion de réaliser leurs rêves. C'est le cas de Juss Breynev Massala, le promoteur de la coopérative agropastorale C.A. Ingah développement, et Roméo Zeguel, porteur d'un projet de télécom. Chacun d'eux espère être sélectionné par le programme pour soit accroître sa production, soit se lancer dans son projet. « Mon projet est bancable ! Je compte sur l'accompagnement de TEF pour vraiment me positionner sur le marché », a confié le promoteur de C.A. Ingah développement. Les organisateurs du séminaire

Les participants à l'échange d'information d'échange d'information voulaient aussi favoriser un partage d'expériences entre les lauréats des précédentes éditions et les aspirants. « Il ne faut pas hésiter à diversifier votre source de financement. Je vous conseille de mener au préalable une étude de marché et le contour de votre projet, afin d'être convaincant », a lancé Jordan Issimba, lauréat de la quatrième édition. Notons que le programme d'entrepreneuriat de la Fondation Tony-Elumelu (TEF) est un engagement de cent millions de dollars sur dix ans, visant à identifier, former, suivre et financer dix mille entrepreneurs. Son objectif est d'investir dans des entreprises créant au moins un million d'emplois et générant au moins dix milliards de dollars de nouveaux revenus annuels en Afrique.

F.K.

EDUCATION

Les élèves du CEG de Mfilou sortent progressivement du calvaire

Après avoir passé quasiment trois semaines à la maison sans faire cours, les élèves de 6e ont repris le chemin de l'école et ceux de la 5e devraient emboîter le pas cette semaine. Sur les trois salles de classe dont les toits ont été éventrés, une seule vient d'être réhabilitée.



Le bâtiment en attente de réhabilitation

Une grande cour sans clôture avec deux bâtiments délabrés de quatre salles de classe chacun, le Collège d'enseignement général (CEG) de Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville, présente toujours un visage défiguré. L'orage avait, en effet, éventré les toits de trois salles de classe à la fin du mois de décembre dernier. La lourdeur des pouvoirs publics n'a pas permis de vite faire face à la situation qui jusque-là n'est résolue qu'à moitié ou presque. Le programme de cours dans ce collège a ainsi été modifié. Trois semaines durant, les classes de 6^e et 5^e sont restées à la maison tandis que les 4^{es} et les 3^{es} ont suivi des enseignements de façon alternative. Un retard dans l'exécution des programmes qui assurément ne sera pas rattrapé pour les deux premiers niveaux. Dans la matinée du 26 janvier, un ouvrier seul sur le toit se débattait à réhabiliter la toiture d'une des trois salles de classe avec des tôles visiblement usées alors que l'on s'attendait à une réhabilitation durable. Pour les deux autres, les travaux n'ont pas encore débuté. Selon les informations recueillies sur les lieux, les élèves de 6e ont repris les cours le 21 janvier. Ceux de 5e devraient emboîter le pas ce 28 janvier. Cela ne veut pas pour autant dire que tout se passe normalement ou que les enseignements sont dispensés dans les conditions requises.

Il y a, en effet, pléthore car pour résorber le rythme des cours par intermittence, les élèves sont parfois combinés par niveau. Les deux autres salles de classe doivent donc être réhabilitées le plus tôt possible pour que tout rentre réellement dans l'ordre. Les évaluations du deuxième trimestre pointent à l'horizon, les élèves doivent avoir de la matière pour passer les épreuves.

Rominique Makaya

VIE ASSOCIATIVE

Les questions de jeunesse préoccupent Terre d'espoir

Dans le cadre de l'épanouissement intellectuel de la jeunesse, l'association que dirige Paterné Mbiakolo a organisé, le 26 janvier à Pointe-Noire, une conférence sur le thème « Comment la jeunesse doit-elle se prendre en charge face aux enjeux actuels ? »

S'exprimant à l'occasion de la rencontre, Xavier Kitsimbou, docteur en science politique, a signifié que devant les fléaux actuels de la jeunesse, notamment le chômage, le vol, le viol, le mensonge, la corruption, l'absentéisme et autres, la jeunesse congolaise doit avant tout devoir compter sur elle-même. Cette jeunesse doit changer sa mentalité, elle doit avoir confiance en soi et ne pas attendre des miracles. Celle-ci doit s'adapter à l'entrepreneuriat, à la vie associative, à la découverte, etc. « *L'entrepreneuriat est une arme redoutable de lutte contre le chômage des jeunes. La création de TPE et PME est une piste pour réduire le taux de chômage des jeunes. Une formidable énergie d'entreprendre doit s'emparer de la jeunesse par l'auto-entrepreneuriat. Du nord au sud, de l'ouest à l'est, on doit enregistrer chaque jour la création de nombreuses start-up.*



Photo de famille à la fin de la conférence les doléances des jeunes», a-t-il déclaré.

À l'origine de cette révolution, une jeunesse doit se lancer dans l'auto-emploi, afin qu'elle puisse résoudre le problème du manque d'emploi auquel elle fait face » a-t-il indiqué.

Dégageant, pour sa part, les principales missions de son association, Paterné Mbiakolo a rappelé que son organisation a pour

principales missions le maintien et l'épanouissement intellectuels des jeunes. « *L'objectif fixé pendant ce genre de retrouvailles est d'accompagner les cadres, les étudiants et les écoliers dans un cheminement intellectuel. Le Congo est un pays qui s'est lancé dans le défi de l'émergence. Ainsi, conformément à cet élan, l'as-*

sociation Terre d'espoir a voulu mettre les jeunes dans ce dynamisme de l'émergence parce que l'avenir appartient aux jeunes biens formés. À travers le crédo de pérennisation et de stabilisation de la paix prôné par notre association, j'invite ainsi l'ensemble des autorités locales et nationales à prendre en compte

Notons que cette rencontre a été aussi marquée par des questions-réponses entre les participants et les orateurs sur les stratégies et les moyens de financement de l'auto-entrepreneuriat.

Séverin Ibara

SEPTIÈME ART

«Les aventuriers du cinéma perdu 2» sur l'écran à Brazzaville

Le film retrace les péripéties de la deuxième édition de la caravane du cinéma congolais. Il sera projeté le 8 février, au siège de la préfecture.

L'aventure cinématographique et touristique met au centre un groupe de jeunes passionnés du septième art, n'hésitant pas à prendre des risques pour relancer la flamme de cet art au Congo. Elle a été rendue possible grâce au concours du consulat général de France à Pointe-Noire et à l'appui de l'ambassade du Venezuela.

Quatorze cinéastes ont fait le périple, de Madingou à Oyo, en passant par Sibiti, Moussanda vers Mabombo dans la Bouenza, Mindouli, Kintélé, Ignié, Ngo, Gamboma.

Réalisé par Masseur Pethas, le film documentaire « Les aventuriers du cinéma perdu 2 », en cinquante-deux minutes, transporte les cinéphiles dans une exaltation où onze garçons et trois filles tiennent la vedette en parcourant les pittoresques paysages de l'hinterland congolais. Comme l'année dernière, ce film sera projeté au siège du consulat de France à Pointe-Noire. En créant cet événement, l'équipe de PedroScopa, la société congolaise de prestations audio-



Une projection de « Les aventuriers du cinéma perdu 2 »/DR

visuelles, veut relancer le cinéma congolais, poursuivre la promotion de ce film en France où certains amoureux du septième art ont déjà donné leur accord pour d'éventuels partenariats avec des chaînes de télévision. En effet, la caravane du cinéma congolais soulève un grand intérêt touristique qui ne rencontre toujours pas l'assentiment des départements du tourisme ou de la culture.

En dépit de difficultés diverses rencontrées dans sa réalisation, sans coup férir, l'aven-

ture continue grâce à la ténacité et à l'abnégation de ces jeunes passionnés et à l'apport de quelques bienfaiteurs. Les stratégies élaborées consistent à faire intervenir les élus locaux comme les députés ou personnalités des localités visitées.

Lors de la projection du film documentaire le 8 février et après la remise des trophées, les organisateurs annonceront le parcours de la prochaine édition.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Les championnats départementaux de la ville océane annoncés en mars

Les D1 et D2 en version masculine et le championnat des dames comptant pour la saison sportive 2018-2019 débiteront en mars. L'annonce a été faite par le président de la Ligue du Kouilou, Jean-Ferdinand Mampassi, au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.

Alors que se poursuit le championnat national de football Ligue 1, la Ligue départementale de football du Kouilou a dévoilé son programme d'activités à l'issue de la réunion du bureau exécutif tenue le 19 janvier, sous la houlette de son président, Jean-Ferdinand Mampassi.

En effet, la ligue a arrêté les dates de démarrage de ses championnats de première et deuxième divisions à partir du 2 mars, notamment deux semaines avant le championnat des dames qui connaîtra la participation de trois équipes, à savoir AC Léopards, Epangamba qui jouera sa deuxième saison et Fleure du ciel qui renaît après plusieurs années d'éclipse.

Parlant du championnat des jeunes de moins de 18 ans, le président de la ligue a souligné qu'ils entrèrent en compétition au début du mois d'avril.

D'après lui, ces dates des compétitions ont été communiquées très tôt pour permettre aux équipes de bien se préparer. « Au regard des objectifs fixés par la Fédération congolaise de football, notamment de relever le niveau du football congolais dans toutes les catégories, nous avons décidé d'annoncer les dates des championnats plusieurs semaines avant pour permettre aux dirigeants des clubs de mettre les enfants en chantier à temps pour mieux se préparer », a-t-il indiqué.

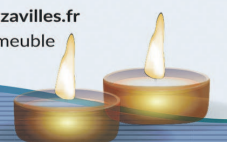
Charlem Léa Legnoki

Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches



Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109
E-mail: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr
84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



VIE DES PARTIS

Pierre Ngolo invite les militants à se mobiliser pour deux grands événements majeurs cette année

A la faveur d'une rencontre citoyenne organisée par le député de la troisième circonscription de Poto-Poto, Ferréol Constant Patrick Gassakys, le 27 janvier à Brazzaville, Pierre Ngolo a demandé aux militants de son parti de se préparer déjà pour les célébrations du quarantième anniversaire du mouvement du 5 février 1979 et des cinquante ans de la création de leur formation politique.

La fin de l'année 2018 a été marquée par des rencontres citoyennes au sein de la troisième circonscription de Poto-Poto, sur le signe de la continuité du dynamisme qui caractérise le Parti congolais du travail (PCT). C'est dans ce cadre que le député de Poto-Poto 3 a bouclé cette série avec les membres du PCT autour d'un repas pour leur formuler les vœux de Nouvel An. Cerise sur le gâteau, ils ont reçu la visite du président par intérim de la majorité présidentielle et secrétaire général du PCT, venu pour célébrer ce moment avec eux afin de ren-

forcer les liens de camaraderie au sein du parti. Félicitant les membres et sympathisants du PCT de cette circonscription pour cette initiative, Pierre Ngolo a saisi cette occasion pour lancer un appel à l'ensemble de la base du PCT pour une mobilisation générale. « Dans quelques jours, nous allons célébrer un grand événement. En effet, la feuille de route adoptée par le comité central du PCT pour cette année a retenu deux moments historiques qui doivent être commémorés avec toute la solennité. Ces moments sont le 5 février, date à laquelle nous allons célébrer le qua-



Le secrétaire général du PCT s'adressant aux militants

rantième anniversaire du mouvement du 5 février 1979, et le 31 décembre prochain, date à laquelle sera célébré le cinquantenaire de la création du PCT», a-t-il déclaré. Le secrétaire général du PCT a insisté pour qu'il y ait une grande mobilisation tout au moins en ce qui concerne

Poto-Poto, lors de la célébration du quarantième anniversaire du mouvement du 5 février. « Vous savez ce que c'est que le mouvement du 5 février 1979 dans l'histoire du PCT. Depuis cette date, le camarade président Denis Sassou N'Guesso a signé un contrat avec le parti et avec l'ensemble de la Nation.

Quarante ans après, nous devons commémorer cela avec tout l'intérêt et toute la solennité », a-t-il exhorté. Le député de la troisième circonscription de Poto-Poto, Ferréol Constant Patrick Gassakys, également président de la troisième section PCT de cet arrondissement, s'est dit honoré que la première directive du parti de cette année soit lancée par le secrétaire général à partir de sa circonscription. « Nous allons continuer à faire ce que nous pouvons et savons faire. Cependant, ce serait prétentieux de dire que nous sommes le premier arrondissement mais, nous faisons partie de ces arrondissements qui donnent de la consistance et de la force au PCT. Aujourd'hui, cela a été démontré. Poto-Poto est une puissante essentielle pour notre parti », a-t-il signifié.

Bruno Okokana

GOUVERNANCE

Des réformes supplémentaires indispensables pour améliorer le capital humain au Congo

Pour éliminer l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée, le pays a besoin notamment d'un meilleur système éducatif et de développement pour répondre aux besoins du marché du travail.

La proposition ressort du document sur « Le diagnostic systématique pays » de juillet 2018 produit par la Banque mondiale (BM) et rendu public à l'ouverture de la deuxième édition de la semaine de partage de connaissances, le 28 janvier à Brazzaville, sur le thème « L'éducation au service du développement du capital humain ». Outre le volet éducation, le Congo a aussi besoin de réformer son système de santé pour améliorer son capital humain. Il s'agira pour l'Etat de parvenir à une couverture santé universelle en renforçant la santé maternelle et infantile puis en garantissant l'accès des plus pauvres aux services de santé de base.

Le pays devra impérativement mettre en place un meilleur système de protection sociale dans le but d'améliorer la qualité du capital humain. Cela nécessitera, d'après ce diagnostic, une approche multisectorielle visant à évaluer un système de transferts monétaires susceptible de permettre au plus grand nombre de pauvres de sortir de leur état et d'accroître leur résilience.

« Des transferts monétaires ciblés peuvent être conçus afin de promouvoir les investissements dans le capital humain, en conditionnant les bénéficiaires à des résultats d'éducation, de santé par exemple », souligne le document.

Présidant les travaux d'ouverture, la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Olga Ingrid Eboucka-Babakas, a rappelé que le plan national de développement 2018-2022 confirmait le rôle primordial à accorder à la valorisation du capital humain, afin de construire le soubassement d'un développement durable inclusif.

« À travers cette semaine, l'accent est mis sur un aspect moins connu du partenariat établi entre la BM et ses Etats membres, celui de la recherche des travaux analytiques, de partage des connaissances et de bonnes pratiques, aspect qui prend cependant toute son importance dans la dynamique de réformes tous azimuts qu'entreprend le gouvernement », a-t-elle déclaré.

Pour la représentante résidente de la BM au Congo, Korotoumou Ouattara, les travaux analytiques constituent souvent pour son institution financière le socle des opérations de financement et aident les pays en développement à orienter leurs propres investissements.

Rappelons que la production et le partage de connaissances font partie intégrante de l'identité, de la stratégie et de l'action de la BM pour contribuer à lutter contre l'extrême pauvreté, promouvoir la prospérité partagée et le développement durable dans les pays partenaires.

Cette initiative vise, d'une part, à renforcer le cadre de partenariat stratégique entre le Congo et le groupe de la BM et, d'autre part, à stimuler l'engagement des parties prenantes par la promotion de la recherche et des travaux analytiques sur le pays.

Lopelle Mboussa Gassia

ESPACE CULTUREL

La médiathèque de l'Institut français du Congo fait peau neuve

La cérémonie d'inauguration de la nouvelle médiathèque s'est tenue le 26 janvier, à Brazzaville. Elle a été, pour le public, une belle occasion de découvrir et d'expérimenter ses nouveaux services et son nouvel aménagement.



Les officiels lors de l'inauguration de la médiathèque

Les abonnés de la médiathèque de l'Institut français du Congo pourront désormais bénéficier de nouveaux services que cette dernière leur propose dans un décor soigneusement rehaussé. Il s'agit, entre autre, des jeux vidéo avec consoles et tablettes pour tous les âges ; d'une ludothèque avec au menu des jeux de ludo, de dames, d'awalé et de mölkky ; un coin de musique ; un café philo autour du thème « Qu'est-ce que la philosophie ? ».

La particularité de ce changement se délecte également par une grainothèque garnie d'ateliers participatifs. En effet, la médiathèque proposera aux abonnés des graines (de pastèque, épinard, basilic indien, aubergine verte, concombre, carotte, haricot, piment, tomate, gombo, etc.) à emporter, à faire germer chez soi et à ramener en médiathèque pour un travail communautaire.

« La médiathèque se veut un endroit de rencontre amicale, de découverte, d'édu-

cation au sein duquel les générations se fréquentent et échangent en toute convivialité. Les nouvelles transformations, en complément des changements antérieurs, participent bel et bien à créer l'atmosphère évoquée », a déclaré un responsable de la médiathèque ayant requis l'anonymat.

En outre, « c'est vraiment superbe tous ces changements que connaît la médiathèque de l'Institut français du Congo. Il y a plus d'options pour se cultiver et se détendre. Je suis vraiment heureuse », a confié Déborah, lors de sa visite de la nouvelle médiathèque. Notons que cette cérémonie s'est déroulée en présence des ambassadeurs de France, Bertrand Cochery, du Brésil, Raul de Taunay, et de l'Union européenne au Congo, Raul Mateus Paula, d'une grande délégation de la FNAC, d'écrivains, d'artistes, d'universitaires et d'élèves.

Merveille Atipo (stagiaire)